

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 1^{er} Décembre 2014 - 8 Safar 1436 - N° 797 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com



ALGÉRIE - FRANCE

Abdelmalek Sellal
reçoit le représentant
spécial chargé des
relations avec l'Algérie

Page 28

M. Lamamra
s'entretient
à Dakar avec
son homologue
français

Page 28

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

Une délégation
de 11 entreprises
britanniques en
visite d'affaires
en Algérie

Page 28

INTEMPÉRIES À BÉCHAR IMPORTANTE OPÉRATION DE DÉSENCLAVEMENT ENGAGÉE PAR L'ANP



Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) se sont engagés dans une opération d'assistance aux citoyens et de désenclavement des zones touchées par les intempéries ayant affecté la wilaya de Béchar, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Après les fortes chutes de pluies qui ont

secoué la ville de Béchar et ses environs au niveau de la 3^e Région militaire et qui ont causé des crues des oueds et une détérioration du réseau routier et de quelques ponts, notamment sur l'axe reliant Béchar à Abadla, les éléments de l'ANP se sont engagés dans une opération pour désenclaver les zones touchées et assister les

citoyens», précise la même source. «De plus, le commandement de la 3^e Région militaire qui s'est rendu aux localités concernées et s'est enquise de la situation des oueds et du réseau routier, a donné des instructions pour la mobilisation de tous les moyens nécessaires et pour prêter aide et assistance aux citoyens», souligne le MDN.

Page 3

DR YOUSSEF AKLOUF, DG DE L'ANPT, INVITÉ HIER,
DU FORUM DE **DK NEWS**

**LA SILICON VALLEY
À NOS PORTES**

Pages 8-9



**HIGH-TECH DROIT À L'OUBLI SUR INTERNET
PRESSIONS
EUROPÉENNES
SUR GOOGLE**

Page 17

SANTÉ
**PROTECTION
CONTRE LE SIDA**
1^{ER} CENTRE
de dépistage anonyme
et gratuit en Algérie

Pages 14-15

ÉCONOMIE
INDUSTRIE
Conventions
de crédit
de 600 millions
de dollars
entre la BEA
et ArcelorMittal
Algérie

Page 7

FOOTBALL

TRANSFERT
Laurent Blanc :
«Le Paris SG doit
payer très très cher
pour engager
Yacine Brahimi»

Page 26

TIPASA

**2 FEMMES
LIBÉRÉES
PAR LA POLICE
DES MAINS
DE LEURS
RAVISSEURS
À FOUKA**

Page 12

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Temps généralement nuageux avec quelques pluies orageuses, localement plus marquées vers les régions de l'Ouest et du Centre en fin de journée et soirée.

Les vents seront modérés à parfois assez forts près des côtes. La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux avec quelques pluies orageuses, localement plus fréquentes sur la Saoura en cours de journée.

Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

COURRIER ET COLIS POSTAUX

Séminaire arabe à Alger sur les frais terminaux



Un séminaire régional destiné aux pays membres de la Ligue arabe portant sur "Les frais terminaux" sera organisé à Alger à partir d'aujourd'hui sous l'égide de l'Union Postale universelle (UPU). Le thème du séminaire qui durera trois (03) jours, a un lien direct avec la tarification appliquée dans l'activité du courrier et colis postaux, prestations relevant du secteur de la poste dans le régime international. Cette importante thématique découle de la Stratégie postale de Doha qui a été adoptée en 2012. Le séminaire régional se déroulera sous forme de conférences et d'ateliers de travail. Il connaîtra la présence des représentants des pays arabes membres de l'Union postale universelle (UPU) et de la Ligue arabe, et sera animé par des experts internationaux spécialistes dans le domaine des frais terminaux, comptabilité internationale et tarification du courrier et colis postaux au régime international.

JEUDI À LA SALLE IBN KHALDOUN Abderrahmane El Kobbi en concert

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jeudi 4 décembre à partir de 20h à la salle Ibn Khaldoun, un concert de musique chaâbi avec le cheikh Abderrahmane El Kobbi.

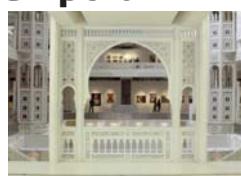


MERCREDI AU PLAIS DE LA CULTURE Hommage posthume à M^{me} Cherfaoui Nouara

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, en collaboration avec l'association Avenir dysphasie wilaya d'Alger (ADWA), organise mercredi 03 décembre à partir de 10h à la bibliothèque du Palais, un hommage posthume à M^{me} Cherfaoui Nouara, membre fondatrice de l'association. Au programme : projection d'un film documentaire réalisé par canal Algérie sur le parcours de M^{me} Cherfaoui, témoignages divers des personnes l'ayant côtoyé, chants d'enfants de l'école ADWA et une exposition des œuvres d'artistes élèves de l'école.

DU 3 DÉCEMBRE 2014 AU 31 JANVIER 2015 Festival international d'art contemporain

la 6^e édition du Festival international de l'art contemporain, se déroulera du 3 décembre 2014 au 31 janvier 2015 au musée public national d'art moderne et contemporain, rue Larbi Ben M'hidi, Alger.



CE MATIN À 11H

M^{me} Kaoutar Kirikou et M^{me} Fatima Zohra Benbrahim invitées du Forum de Liberté



Suite à l'adoption par l'APN du projet de loi sur le fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées, le Forum du quotidien *Liberté* reçoit ce matin à partir de 11h, M^{me} Kaoutar Kirikou, du bâtonnier de Constantine, et M^{me} Fatima Zohra Benbrahim, avocate, dans le cadre d'une conférence-débat sur le sujet. La rencontre se déroulera au siège du journal à El Achour, Alger.



BATNA Session de formation pour 86 présidents d'APC

Une session de formation réunit depuis hier à Batna 86 présidents d'assemblées populaires communales (APC) venus de huit (8) wilayas de l'est du pays, dans le cadre d'une initiative du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales. Devant se poursuivre à la Maison de l'enseignant de Batna jusqu'au 4 décembre prochain, cette session, la deuxième du genre dans les Aurès, visant à "approfondir les connaissances des élus autour de leurs principales missions" a indiqué le représentant du département de l'Intérieur et des collectivités locales, Abdelouahab Rouabhi. Insistant sur l'apport de ces sessions de formation pour le renforcement de l'efficacité de la gestion des affaires locales et l'amélioration de la qualité du service en direction du citoyen, M. Rouabhi a précisé que ces formations s'inscrivent "dans la continuité". Il a ajouté, à ce propos, que ces sessions focaliseront, dans une deuxième phase, sur l'organisation et le fonctionnement de la commune, les finances locales, les marchés publics, le contentieux et la gestion des ressources humaines, notamment. Une première session de formation avait déjà regroupé 84 présidents d'APC à Batna du 16 au 20 novembre derniers. Elle avait concerné les élus des communes des wilayas de Batna, Tébessa, Mila, Souk Ahras, Guelma, Skikda, Oum El-Bougach et Khencela.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE À DJELFA

Réunion régionale des cadres des wilayas du Sud de l'ANR

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 6 décembre à la Maison de jeunes (Hay Edhil), de Djelfa, la conférence régionale des cadres des wilayas du Sud du parti.



TISSEMSILT AUJOURD'HUI Colloque sur la violence dans les stades

L'Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives de Tissemsilt organise aujourd'hui et demain son premier colloque national consacré à la violence dans les stades sous le thème «causes et solutions».

BIBLIOTHÈQUE DIDOUCHE MOURAD Conférence du Dr Samia Oulmane

Cet après-midi

A l'occasion de la commémoration du centenaire des Oulamas, Abdelkader El Medjaoui, Mohamed Saïd Ben Zekri et Mohamed Ben Youcef Taïch, le Dr Samia Oulmane, animera une conférence cet après-midi à partir de 14h à la bibliothèque multimédias de Didouche-Mourad.

COUPE DU MONDE DE KUNG-FU La Sûreté nationale remporte 2 médailles de bronze



L'équipe de Kung-Fu, de la Direction générale de la Sûreté nationale, a réalisé une excellente performance lors de sa participation à la 7^e édition de la Coupe du monde de kung-fu wushu, qui s'est déroulée du 17 au 22 novembre à Jakarta (Indonésie), en remportant deux médailles de bronze dans les catégories des moins de 85kgs et moins de 56kgs.

DEMAIN À 14H AU TNA Célébration de la journée mondiale des personnes handicapées

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des personnes handicapées, l'Union nationale des handicapés algériens, organise une cérémonie demain mardi 2 décembre à 14h au Théâtre national algérien (TNA).

	Max	Min
Alger	18°	14°
Oran	18°	13°
Annaba	23°	16°
Béjaïa	23°	17°
Tamanrasset	25°	15°

Horaires des prières

Lundi 8 Safar 1436



INTEMPIERIES À BÉCHAR

L'ANP engagée dans une opération de désenclavement des zones touchées

Les éléments de l'Armée Nationale Populaire (ANP) se sont engagés dans une opération d'assistance aux citoyens et de désenclavement des zones touchées par les intempéries ayant affecté la wilaya de Béchar, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Après les fortes chutes de pluies qui ont secoué la ville de Béchar et ses environs au niveau de la 3^e Région militaire et qui ont causé des crues des oueds et une déterioration du réseau routier et de quelques ponts, notamment sur l'axe reliant Béchar à Abadla, les éléments de l'ANP se sont engagés dans une opération pour désenclaver les zones touchées et assister les citoyens», précise la même source.

«De plus, le commandement de la 3^e Région militaire qui s'est rendu aux localités concernées s'est enquis de la situation des oueds et du réseau routier, a donné les instructions pour la mobilisation de tous les moyens nécessaires et pour prêter aide et assistance aux citoyens», souligne le MDN.

● Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6^e Région militaire) a intercepté dimanche 29 personnes de nationalité soudanaise et deux (2) autres de nationalité tchadienne et a saisi un véhicule tout-terrain», précise la même source.

De même, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Timiaouine a saisi,



suite à une patrouille près des frontières, deux camions, 400 litres de carburant et plus de 200 quintaux de denrées alimentaires, ajoute le communiqué du MDN.

● Un autre détachement des forces de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tin Zaouatine a arrêté vendredi dernier 12 personnes de nationalité ma-

lienne et saisi un véhicule tout-terrain.

● Au niveau de la même localité d'Abelssia à Tamanrasset, les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté jeudi dernier trois (3) personnes, dont deux (2) Algériens et un Malien et saisi un véhicule tout-terrain et 2 760 litres de carburant ainsi qu'une somme de 1 500 euros.

● D'autre part, et au niveau de la 4^e Région militaire, un détachement des gardes-frontières, relevant du secteur opérationnel d'El-Oued, a saisi jeudi dernier à 23h30, suite à une patrouille de reconnaissance menée près de la localité de Douar El-Ma, une quantité de carburant s'élevant à 400 litres, destinée à la contrebande, conclut le communiqué du MDN.

Le ministère de l'Intérieur lance une formation en faveur des inspecteurs de wilaya

Une formation destinée aux inspecteurs de wilaya dont la session concerne 21 inspecteurs a été lancée, dimanche à Alger, par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

La formation, qui touchera au total 124 inspecteurs et qui se déroulera au niveau de l'Institut supérieur de gestion et de planification pour une durée de 48 jours, entre dans le cadre du programme de formation initié au profit des personnels des collectivités locales pour améliorer le service public par le renforcement des connaissances et des compétences de la ressource humaine.

La formation portera, entre autres, sur les domaines liés aux techniques de communication, à la résolution des problèmes, l'organisation locale, les techniques de groupe et de réunion, le périmètre d'audit (budget, comptabilité, patrimoine et marchés publics, les ressources humaines) ainsi que le contrôle de gestion. Il s'agit, également, selon le directeur général des ressources humaines et la formation au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Abdelhalim Merabti, de «leur donner de nouvelles qualifications et connaissances en matière d'inspection, d'audit et de contrôle de gestion parce que nous considérons que cette catégorie de fonctionnaires a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des différents projets de développement local».

M. Merabti a expliqué que les inspecteurs de wilaya ont la charge de contrôler la mise en œuvre de ces programmes à travers les missions régulières qu'ils effectuent à travers les établissements de la wilaya. «Ils évaluent la gestion situent les différentes carences et proposent toutes les mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'administration».



Cette formation permettra aux inspecteurs de wilaya de comprendre les règles de fonctionnement, la législation et la réglementation applicables aux entités soumises à leur contrôle, de maîtriser les techniques et méthodologies d'évaluation, et d'être au-delà du contrôle, un acteur important pour la formulation des conseils et recommandations d'amélioration du service public». Concernant une première évaluation du cycle de formation, initié par le ministère, M. Merabti a souligné l'intérêt suscité auprès des fonctionnaires ciblés.

«Les formations se sont bien déroulées et nous avons constaté un intérêt grandissant de la part des fonctionnaires concernés par les différentes sessions de formation notamment les présidents des Assemblées populaires communales dont la deuxième session a débuté ce matin». Il a indiqué qu'il y a même des demandes pour l'organisation d'autres sessions de formation qui toucheront d'autres thématiques dans la gestion de les collectivités territoriales.

INCIDENTS DE TOUGGOURT Belaïz annonce «d'importantes» décisions en faveur des habitants

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a appelé, samedi à Touggourt (Ouargla), «à veiller au calme et à opter pour le dialogue» au lendemain des événements douloureux qu'a vécus la région, faisant deux morts et une vingtaine de blessés.

Présidant une rencontre en présence des autorités locales, de notables et de représentants de la région de Touggourt, M. Belaïz a affirmé que «le dialogue est le moyen indiqué pour solutionner les problèmes soulevés» et que la «violence n'engendre que la violence qui, elle-même, ne servira personne». Après avoir présenté ses « sincères » condoléances aux familles des deux personnes décédées suite aux échauffourées qu'a connues vendredi la région, il a fait part de «décisions préliminaires», notamment celles de suspendre leurs fonctions le chef de la daïra de Touggourt et le chef de la sûreté de daïra, ajoutant que l'enquête se poursuivra pour «déterminer les autres responsabilités».

«D'autres mesures importantes ont également été prises, dont certaines seront mises en œuvre aujourd'hui ou demain, notamment celles liées au dossier d'attribution de lots de terrain à bâtrir», a encore fait savoir M. Belaïz, assurant que «les préoccupations soulevées seront prises en charge progressivement».



Le ministre de l'intérieur a annoncé, à cette occasion, l'octroi d'une aide d'un (1) million DA et d'un logement à chaque famille des deux personnes décédées, «un signe de soutien de l'Etat aux familles endeuillées», a-t-il dit.

M. Belaïz s'était rendu dans la wilaya d'Ouargla, en compagnie du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Général-Major Abdellah Hamel, du secrétaire général du

ministère de l'intérieur et des collectivités locales, Ahmed Adli, et d'autres responsables centraux, pour s'enquérir in situ de la situation suite aux incidents qu'a connus vendredi soir la région de Touggourt.

De violents heurts ont éclaté, vendredi soir, dans le quartier Drââ El-Baroud de la commune de Nezla, banlieue de Touggourt, entre des habitants, qui protestaient contre «de retard accusé dans l'attribution de lots de terrain à bâtrir» et «le raccordement au réseau d'alimentation en eau potable», et les forces de l'ordre. Ces incidents ont fait deux morts, parmi les manifestants (des jeunes de 24 et 20 ans), et une vingtaine de blessées, dont des agents de maintien de l'ordre.

Certains cas de blessés sont jugés critiques, alors que d'autres blessés ont quitté l'hôpital de Touggourt après avoir reçu les soins nécessaires, ont indiqué des sources hospitalières.

Soutenir la mise en place d'ateliers académiques pour l'écriture de l'histoire de la guerre de libération



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé, hier à El-Oued, l'ensemble des partenaires du secteur des Moudjahidine à soutenir la démarche visant la mise en place d'ateliers académiques chargés de l'écriture de l'histoire de la glorieuse guerre de libération.

Le ministre a affirmé, en marge de la seconde et ultime journée de sa visite de travail dans la wilaya, que «son département s'emploie à mettre en œuvre les clauses des conventions signées entre son secteur, d'une part, et les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Communication, d'autre part, portant sur leur contribution à la mise en place d'ateliers académiques chargés de l'écriture de l'histoire de la glorieuse guerre de libération.

M. Zitouni a, à ce titre, salué le rôle «prépondérant» pour la réalisation de cet objectif, mené par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, notamment à travers les facultés et départements d'histoire des universités nationales, et à la faveur de colloques et conférences animées par les historiens et chercheurs sur l'histoire de la révolution algérienne.

«Le rôle du secteur de la Communication dans cette démarche se traduit par la contribution des entreprises de la Radio nationale et de la Télévision algérienne dans l'enregistrement, avec le concours des musées du Moudjahid, de témoignages vivants de moudjahidine», a ajouté le ministre.

Dans une allocution d'ouverture de «Portes Ouvertes» sur le secteur des Moudjahidine, M. Zitouni a souligné que le ministère qu'il représente entend, à travers l'enregistrement des témoignages vivants de moudjahidine, «transmettre et préserver le Message des chouhada de la guerre de Libération nationale».

Le ministre a, lors d'une rencontre avec les cadres et élus locaux, mis en exergue la mission menée par son département au service des moudjahidine et ayant droit, soulignant, à ce propos, la détermination du ministère à «lutter contre toutes formes de bureaucratie et de clientélisme au niveau des structures du secteur des Moudjahidine».

La tournée du ministre des Moudjahidine dans la wilaya d'El-Oued a été clôturée par une visite au siège de la zaouïa Tidjania à Guemmar, où il a salué le rôle important joué par les zaouïas, les Ouléma et les institutions religieuses, dans le déclenchement et durant la lutte de Libération nationale.

Les ministres de l'Education et de la Formation appellent à adapter l'orientation aux exigences du développement national

Les ministres de l'Education nationale Nouria Benghebrit et de la Formation et de l'enseignement professionnels Nouredine Bedoui, ont appelé à adapter l'orientation scolaire et professionnelle aux «besoins du développement national et de l'économie nationale».

Lors d'une séance de travail consacrée à cette question, les deux ministres ont souligné la nécessité de renforcer la coordination entre leurs secteurs et celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour la concrétisation de cet objectif.

Mme Benghebrit a estimé qu'il y a «urgence» à aller vers la réhabilitation de l'enseignement et de la formation professionnels, soulignant que l'Algérie «a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée à tous les niveaux».

Elle a ajouté que le secteur de l'Education nationale «a une partie de responsabilité en ne préparant pas assez les élèves en matière d'orientation», précisant que le secteur tend à «orienter les élèves dès la première année moyenne, de façon à leur permettre d'identifier



leurs choix par rapport à leur avenir et de savoir que celui-ci ne dépend pas uniquement des études supérieures mais qu'il y a d'autres chances de réussite, notamment à travers la formation professionnelle».

Mme Benghebrit a ajouté que ces objectifs nécessitent une conjugaison d'efforts de la part des secteurs concernés mais aussi des parents d'élèves.

Elle a souligné que la séance d'aujourd'hui s'inscrit dans le cadre «du dialogue entre le secteur de l'Education et les autres secteurs».

Concernant le Conseil supérieur de l'Education et de la formation qui regroupe des spécialistes des secteurs de

l'Education, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, la ministre a annoncé qu'il sera installé en décembre».

M. Bedoui a indiqué de son côté que ce conseil «sera l'outil idéal pour mettre en place une feuille de route pour une orientation efficace des élèves».

Il a ajouté que l'obtention de résultats satisfaisants dans ce domaine dépend d'une bonne coordination entre les ministères de l'Education, de la formation et de l'enseignement professionnels et de l'Enseignement supérieur, rappelant que l'Algérie «a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée adaptée aux exigences du marché et de l'économie nationale».

M. Bedoui a par ailleurs rappelé que «selon les chiffres de l'Office national des statistiques, 79 % des diplômés du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels ont intégré le monde du travail».

Il a conclu que ces données imposent de s'intéresser à l'orientation en tenant compte de la réalité sociale.

APS

Le ministre de l'Habitat lance une opération de recensement des logements sociaux vacants

Le ministre de l'Habitat de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé samedi à Alger qu'une opération de recensement des logements sociaux vacants vient d'être lancée par son département.

Outre les logements sociaux inoccupés, le ministre a indiqué dans une déclaration à l'APS, que les logements sociaux occupés par des personnes autres que les bénéficiaires, sont également concernés par cette opération.

M. Tebboune a souligné que «les logements sociaux sont destinés aux personnes démunis», précisant que «louer ces logements ou les laisser vacants signifie que la distribution



de ces logements n'a pas été conforme aux règles».

Des spécialistes avaient affirmé dernièrement que le nombre de logements sociaux vacants ou inachevés s'élève à 3,1 millions d'unités sur tout le territoire national.

Mais, le ministre souligne qu'en l'absence d'une opération de recensement, personne ne peut définir ce nombre», ajoutant que les résultats de l'enquête permettront de prendre «les décisions nécessaires», sans donner plus de détails.

M. Tebboune a affirmé, en outre, que le ministère a fixé la fin du premier semestre de 2015 comme dernier délai pour la délivrance des actes de propriété des logements acquis dans le cadre des formulaires de logement de location-vente de l'AADL, social et promotionnel, et ce conformément à la loi 08-15, relative à l'achèvement des constructions et leur mise en conformité.

Le ministre a également annoncé qu'au-delà de juillet 2016, «aucun prolongement n'est prévu» pour l'opération de régularisation des logements et leur mise en conformité.

TEBBOUNE L'A ANNONCÉ

Amendement prochain du décret exécutif définissant les modalités d'inscription au tableau national des architectes

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune a annoncé, samedi à Alger, l'amendement prochain du décret n°153-98 définissant la forme, le contenu, la durée et les modalités d'accomplissement du stage pour l'inscription au tableau national des architectes.

L'article 2 dudit décret fera prochainement l'objet d'amendement en y introduisant le terme «master en architecture», a affirmé M. Tebboune dans une déclaration à l'APS.

Les instituts d'architecture dans plusieurs wilayas ont connu, récemment, des mouvements de protestation de la part d'étudiants qui revendiquaient la reconnaissance par le Conseil national de l'Ordre des architectes, du diplôme de «master en architecture».

«Je tiens à rassurer tous les étudiants que cet amendement qui est à même de régler définitivement ce problème, sera signé dans les semaines à venir»,

a ajouté le ministre.

L'article amendé, après son adoption par le gouvernement, prévoit que «le stage a pour objectif d'assurer, au titulaire d'un diplôme d'architecture ou d'un diplôme de master en architecture, délivrés par les établissements d'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent, l'acquisition d'une expérience pratique dans le domaine de la maîtrise d'œuvre (...).

En vertu de cet amendement, le diplôme de «master en architecture» octroyé dans le cadre du système LMD, conférera à son titulaire les mêmes droits d'accès au poste d'architecte, que ceux accordés par la loi pour le diplôme d'architecte délivré par le système classique.

La décision d'amendement dudit décret intervient suite à de nombreuses consultations entre le Conseil national de l'Ordre des architectes (relevant du ministère de l'Habitat) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, suite à la grève observée par les étudiants en architecture pour revendiquer l'équivalence du «master en architecture» et du «diplôme d'architecte» (système classique).

Le Conseil national de l'Ordre des architectes avait refusé de reconnaître le diplôme de «master en architecture». Certaines instances régionales ont refusé d'organiser les cérémonies de prestation de serment et n'ont pas voulu inscrire les titulaires de diplôme de «master en architecture» au tableau national des architectes.

En vertu de la loi 05-99 amendée en 2008 relative à l'enseignement supérieur, la formation supérieure en architecture se déroule à deux niveaux: le premier est relatif à la licence en architecture, tandis que le second concerne le master en architecture. Seuls les titulaires d'une «licence en architecture» sont habilités à poursuivre leurs études pour l'obtention d'un «master» dans cette filière, a rappelé le ministre.

BEJAIA : LISTES DES ATTRIBUAIRES DE LOGEMENTS SOCIAUX AFFICHÉES

Contestation tous azimuts...allant crescendo !

Cette matinée du dimanche 30 novembre 2014 aura été marquée par ce déferlement inouï de centaines de personnes tous âges confondus dans l'enceinte du siège de la daïra de Bejaïa, rue de la Liberté, dans une atmosphère de haute tension confinant à une certaine forme de violence dans la manière de manifester colère et dépit, après l'affichage à travers les artères de la ville, entre autres endroits, des listes des nouveaux éligibles à l'accès à un logement social. L'une des deux voies de la grande avenue Liberté, axe hyper emprunté par divers véhicules, avait été sciemment fermé à la circulation. Décidément, les critères, même les plus «massifs» et les plus objectifs n'arrivent toujours pas à endiguer le réflexe collectif et épidermique de contestation virant souvent à des quasi-émeutes...Dernière minute : dès le début de l'après-midi, c'était au tour du siège de la wilaya d'être pris à partie par un autre déferlement de contestataires, toujours pour les mêmes raisons, causant une perturbation ahurissante du trafic...Affaire à suivre, sans aucun doute. L'inflation contestataire, nous y sommes bel et bien...logés.

A. B.

PARTIS : AHD 54 appelle à un dialogue autour des moyens d'édifier un avenir meilleur pour les générations futures

Le président du parti AHD 54, Ali Faouzi Rebaïne, a appelé hier à Alger les acteurs politiques à ouvrir un dialogue autour des moyens susceptibles d'édifier un avenir meilleur pour les générations futures.

M. Rebaïne, qui animait une conférence de presse, a appelé les acteurs politiques à amorcer un dialogue pour examiner les moyens de construire un avenir meilleur pour les générations futures notamment ceux liés à l'aspect économique à la lumière de l'impact prévu du fait de la baisse du prix du pétrole.

Il a estimé, pour éviter les retombées négatives de cette situation, nécessaire de construire une économie diversifiée qui ne repose pas principalement sur les recettes des hydrocarbures.

Concernant les initiatives récemment lancées par certains partis politiques, le président du parti AHD 54 a indiqué que son parti "ne partage pas" ces idées, ajoutant que sa formation "n'a nullement besoin d'intermédiaire" pour dialoguer avec le pouvoir.

Par ailleurs, M. Rebaïne a critiqué les mesures prises par le gouvernement après les incidents de Ghardaïa et d'Ouargla, appelant à accélérer la prise en charge des préoccupations des citoyens.

COMPLEXE ARCELORMITTAL ANNABA Production de 1.500 tonnes d'acier liquide au redémarrage du



haut-fourneau n° 1

Le processus de redémarrage de la production au haut-fourneau n°1 du complexe sidérurgique ArcelorMittal Annaba, enclenché en fin de semaine dernière, a permis de produire 1.500 tonnes d'acier liquide par jour, a indiqué hier le responsable de la communication du complexe.

Interrompu en juin dernier pour des travaux de réfection et de maintenance du haut fourneau en question, la production va connaître une "augmentation graduelle" pour atteindre 2.000 tonnes d'acier liquide/jour pour approvisionner les aciéries, a précisé M. Mohamed Kedha.

Avec la reprise de l'activité du haut fourneau n°1 et l'importation des produits semi-finis pour assurer la pérennité de la chaîne de production du complexe, l'administration d'ArcelorMittal ambitionne de maintenir la production de 60.000 tonnes de produits sidérurgiques par mois, jusqu'au lancement du plan d'investissement prévu pour l'année 2015, a ajouté le même responsable.

Employant quelque 5 400 travailleurs pour une capacité théorique de production de l'ordre de deux millions de tonnes d'acier liquide par an, le complexe ArcelorMittal a bénéficié d'un plan d'investissement estimé à un milliard de dollars. L'objectif est de porter la capacité de production de l'usine à 2,2 millions de tonnes/an, a-t-on fait savoir.

La réhabilitation des installations actuelles, dont le haut-fourneau n°1, était prévue dans le cadre de ce plan d'investissement, a-t-on conclu de même source.

ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

Développer la pratique sportive en préservant la richesse halieutique

Le ministre des Sports Mohamed Tahmi et celui de la Pêche et des Ressources halieutiques Sid Ahmed Ferroukhi, ont affiché hier à Alger leur "ferme volonté" de consolider la coordination entre les deux départements afin de promouvoir les activités nautiques et subaquatiques tout en préservant les ressources halieutiques.



Une rencontre nationale sous le thème "Activités nautiques et subaquatiques pour la préservation de la vie et des ressources halieutiques" se tient à la salle des conférences du stade du 5-juillet d'Alger.

"Avec ses 1400 km de côtes, ses barrages, ses ports et plans d'eau, l'Algérie possède tous les moyens de promotion des sports aquatiques et subaquatiques. Notre département et celui de ressources halieutiques veulent conjurer leurs efforts en vue de la pratique d'une sport ou d'un loisir dans le respect des normes de sécurité et des règles relatives à la protection de la richesse halieutique", a déclaré Tahmi en ouverture de cette journée.

Durant le plan quinquennal (2015-2019), vingt nouvelles bases nautiques viendront enrichir le parc. Notre objectif est de permettre aux associations de profiter pleinement des infrastructures hiver comme été, vu le climat méditerranéen de notre pays favorable à ce genre d'activités", a enchaîné le ministre des Sports.

De son côté, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a sou-

ligné l'importance de sensibiliser les pratiquants des activités nautiques et subaquatiques afin de contribuer à la préservation des milieux marins au niveau des différents plans d'eau et ports.

"Cette journée s'inscrit dans le cadre du processus Aquapêche 2020 intégrant l'ensemble des acteurs prédominants dans la valorisation des ressources halieutiques", a-t-il précisé.

Il a également affirmé qu'en 2015 les portes seront rouvertes pour l'exploitation du corail ce qui offrira des opportunités économiques et de divertissement non négligeables aux amateurs de la pêche et de l'aquaculture".

Il a également affirmé qu'en 2015 les portes seront rouvertes pour l'exploitation du corail ce qui offrira des opportunités économiques et de divertissement non négligeables aux amateurs de la pêche et de l'aquaculture".

Il a également affirmé qu'en 2015 les portes seront rouvertes pour l'exploitation du corail ce qui offrira des opportunités économiques et de divertissement non négligeables aux amateurs de la pêche et de l'aquaculture".

Il a également affirmé qu'en 2015 les portes seront rouvertes pour l'exploitation du corail ce qui offrira des opportunités économiques et de divertissement non négligeables aux amateurs de la pêche et de l'aquaculture".

(Mila). Huit grands barrages seront réceptionnés en 2015 et seront exploitables pour des activités de pêche et de loisir", a fait savoir Necib.

Le ministre a aussi indiqué que même l'oued El Harrach, qui subit actuellement une vaste opération de réaménagement, "sera prêt fin 2015 et permettra une navigation sur 5,5 km. Il peut lui aussi faire le bonheur des amateurs des activités nautiques".

Le ministre des Ressources en eau a également insisté sur "le respect des normes de sécurité, car l'Algérie enregistre entre 60 et 70 cas de décès par année soit par négligence soit à cause de la pollution des eaux".

Plusieurs communications sont au programme de cette journée notamment: "L'infrastructure sportive dans les ports et plans d'eau de barrage" présentée par Reda Doumi, "Aquapêche 2020 et la charte d'une pêche et aquaculture responsable" par Rafik Moualek, "Les activités subaquatiques sportives professionnelles (Abdelkader Chekrone), ainsi que "La réglementation de la pêche récréative sportive et artisanale" (Omar Bellassal).

EMPLOI-SOLIDARITÉ

Signature d'une convention entre l'ANGEM et la FAHM

Une convention a été signée hier à Alger entre l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et la Fédération algérienne des handicapés moteurs (FAHM) à l'occasion du Salon national de la micro-activité.

La convention, signée par le directeur général de l'Angem, Mohamed El Hadi Aouaidja, et la présidente de la FAHM, Atika Maâmeri, tend à faciliter aux investisseurs (handicapés moteurs) l'accès au microcrédit.

Dans ce cadre, M. Aouaidja a déclaré à l'APS que cette convention permettra l'intégration des personnes handicapées dans les activités de l'ANGEM. La FAHM, qui compte 200 handicapés moteurs à travers 40 associations de wilaya,

sera un "partenaire actif" dans le microcrédit, a-t-il ajouté, précisant qu'elle prendra en charge l'identification, la sélection et l'accompagnement des personnes éligibles au microcrédit". De son côté, M^{me} Maâmeri a précisé que cette convention permettra à un nombre important de handicapés moteurs d'accéder au microcrédit et de créer leurs propres entreprises d'autant que cette catégorie "rencontre des difficultés en ce qui concerne l'emploi".

En vertu de cette convention, les handicapés moteurs bénéficieront de facilitations. La FAHM sera membre au sein de toutes les commissions de wilayas concernées par les dossiers de demande financement.

SANTÉ

La FNTS/UGTA exprime sa satisfaction quant à la prise en charge de sa plateforme de revendications

La Fédération nationale des travailleurs de la santé (FNTS/UGTA) a exprimé hier à Alger, sa "grande satisfaction" au regard des résultats et acquis obtenus dans le cadre de la prise en charge de sa plateforme de revendications par le ministère de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière (MSPRH).

La FNTS/UGTA a précisé, dans un communiqué, avoir rencontré ce dimanche, le ministre Abdelmalek Bouafia, qui a donné des instructions aux cadres du secteur quant à "la nécessité de poursuivre la même dynamique

pour concrétiser l'ensemble des points de la plateforme de revendications".

Parmi les revendications, la fédération cite l'obtention d'une dérogation exceptionnelle pour l'organisation des concours et des examens au profit de tous les corps de la santé pour leur promotion massive au grade supérieur conformément aux dispositions de leur statut. Il s'agit également de l'uniformisation au taux maximum de la détermination de la prime d'amélioration des prestations au profit de l'ensemble des corps concernés et de la permanisation des ouvriers profes-

sionnels contractuels à compter de début 2015. Il s'agit aussi, de l'intégration des travailleurs vacataires payés au taux horaire des 5 heures dans le taux plein de 8 heures à compter de début 2015 et le paiement de l'ensemble des rappels et des indemnités induites par l'application des statuts des différents corps. La FNTS a estimé, par ailleurs, que ces acquis "consolident le pouvoir d'achat des travailleurs et participent à garantir la stabilité du secteur et à réunir les conditions de son redressement".

APS

DAKAR - 15^E SOMMET DES PAYS AYANT EN PARTAGE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Algérie souhaite que les Assises de la francophonie projettent une "dynamique" de la coopération internationale

L'Algérie a émis le souhait de voir les Assises de Dakar sur la francophonie projeter une "dynamique salvatrice" de resserrement de la trame de la coopération internationale autour du pari pour un avenir "qualitativement meilleur" pour tout le genre humain.

"C'est forte de cette conviction que l'Algérie associe sa voix et son action à celle de toutes les bonnes volontés, y compris au sein de la francophonie, en espérant que ces assises de Dakar projettent une dynamique salvatrice de resserrement de la trame de la coopération internationale autour du pari pour un avenir qualitativement meilleur pour tout le genre humain".

"Dans un monde où la culture est parfois réduite à une quantification marchande, ce rassemblement peut nous permettre de nous retrouver autour d'un souhaitable consensus sur la vocation libératrice de la culture, vecteur des valeurs de paix et de compréhension entre nos peuples certes, mais aussi sur les moyens de combattre, par l'enseignement et l'éducation, l'intolérance, l'extrémisme et les préjugés, y compris raciaux, qui sont souvent à l'origine de la violence et du terrorisme ciblant notre jeunesse et nos sociétés", a affirmé M. Lamamra, chargé par le président de la République, Abdellaziz Bouteflika, de représenter l'Algérie à l'Organisation Internationale de la francophonie.

Langue nationale ou officielle, langue étrangère ou d'usage largement répandu, la langue française est, telle que nous l'avons en partage aujourd'hui, riche et pluricelle, quel que soit le cheminement.

ment historique par lequel elle nous est parvenue, qu'elle ait constitué un héritage maternel pour certains, ou colonial pour beaucoup d'entre nous", a fait observer M. Lamamra.

En ce sens, il a relevé que "pour les Algériens, ainsi que l'exprime l'immortelle formule du grand écrivain Kateb Yacine, la langue française constitue un «butin de guerre», vécue comme extérieure certes, mais en même temps acceptée comme nécessaire pour la part de lumière qu'elle peut projeter sur notre espace de rapprochement et de découverte mutuelle".

"Si une partie de notre culture s'est brillamment exprimée dans la langue française, c'est d'abord parce que celle-ci a été un instrument efficace de résistance et de lutte pour imposer notre identité et la reconnaissance de cette même identité ainsi que l'histoire en a finalement pris acte", a ajouté le ministre. Il a estimé à ce propos que "si les langues nationales sont celles de la réappropriation et de l'enracinement identitaires, en même temps que celles de l'épanouissement de nos personnalités culturelles et civilisationnelles, la vocation des langues universelles est de promouvoir l'ouverture sur l'autre, l'échange et les retrouvailles autour d'une connaissance et d'aspirations communes qui permettent l'enrichissement mutuel et contribuent ainsi à la formation d'interactions entre les grands patrimoines de l'humanité et à la promotion d'une prospérité solidaire". Soulignant que ce sommet est "porteur de symboles et révélateur d'opportunités", le ministre a estimé que "l'Afrique, berceau de l'humanité, et son apport à l'histoire et à la civilisation universelle ont trop longtemps été injustement méconnus ou délibérément ignorés".

Pour M. Lamamra, "il est temps qu'elle (l'Afrique) s'approprie tout l'espace que lui valent son génie et sa créativité et qu'elle participe à la

formation de notre devenir commun, aujourd'hui objet de tant d'hypothèques".

Aujourd'hui, les héros africains sont le plus souvent anonymes et combattent l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, le terrorisme d'Al Qaida, de Boko Haram ou de leurs différentes variantes qui sont aussi meurtrières que suicidaires au Sahel, en Somalie et partout ailleurs où la stabilité de nos pays est menacée", a fait remarquer le chef de la diplomatie algérienne.

M. Lamamra a ainsi estimé qu'ils sont aussi des millions à œuvrer quotidiennement à l'amélioration de leur conditions de vie par l'investissement des domaines de l'éducation, de la culture, du commerce, de la recherche scientifique et de l'innovation dans un effort collectif pour faire entrer de plain-pied l'Afrique dans la modernité et le développement durable.

Dans le même sens, il a indiqué que c'est avec la "plus grande satisfaction que nous observons l'évolution de la Tunisie vers la stabilité et le renforcement des institutions démocratiques, évolution dont nous réjouissons tous aujourd'hui".



● M. Lamamra a été chargé par le président de la République, de représenter l'Algérie, les 29 et 30 novembre à Dakar, aux travaux du XV^e Sommet de l'Organisation internationale de la francophonie, auquel l'Algérie participe, depuis le sommet de Beyrouth de 2002, en qualité d'invité, rappelle-t-on. Le sommet qui est placé sous le thème "Femmes et jeunes et francophonie: vecteurs de paix, acteurs de développement", enregistre la participation de cinquante-sept (57) chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'OIF, lesquels doivent désigner un nouveau secrétaire général de

l'organisation qui succèdera à M. Abdou Diouf, ancien président du Sénégal ayant accompli trois mandats à la tête de l'OIF. M. Lamamra qui a présenté les salutations "fraternelles" du Président Abdellaziz Bouteflika et du peuple algérien à l'assistance, a également rendu un hommage "bien mérité" au Président Abdou Diouf, "un sage d'entre les sages", a-t-il encore souligné. "Je voudrais lui exprimer (Diouf) tous les vœux de bonne santé et de bonheur personnel et familial que forment pour lui l'Algérie et son Président", a encore indiqué le ministre des Affaires étrangères.

Intense activité du MAE à Dakar

M. Lamamra rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui représente l'Algérie au 15^e Sommet des pays ayant en partage la langue française, s'est entretenu à Dakar avec plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, a-t-on appris samedi auprès du ministère.

Le chef de la diplomatie a eu des échanges avec le président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, sur l'état d'avancement du processus de négociations inter-maliennes d'Alger et sur les perspectives d'aboutissement des efforts de médiation menés sous l'égide de l'Algérie, a-t-on indiqué.

Il a également participé à des interactions entre chefs de délégation, a souligné la même source qui a précisé que M. Lamamra a rencontré le Président Macky Sall du Sénégal, nouveau président en exercice de l'OIF, et le Président Abdou Diouf, secrétaire général sortant de cette même organisation.

Le ministre des affaires étrangères a, en outre, rencontré les présidents français, François Hollande, du Tchad, Idriss Déby Itno, du Benin, Yaya Boni et le Président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz.

Le chef de la diplomatie s'est par ailleurs entretenu avec ses homologues du Rwanda et du Togo ainsi qu'avec le Premier ministre de Djibouti, a ajouté la même source.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN Manifestation artistique de solidarité à Alger

Une manifestation artistique de solidarité a été organisée samedi à Alger à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien coïncidant avec le 29 novembre de chaque année.



L'année 2014 a été proclamée par l'ONU "année internationale de solidarité avec le peuple palestinien". Marquée par une exposition d'art plastique et des récitations de poésie autour de la lutte palestinienne, la manifestation s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Palestine à Alger, Louay Aissa, de la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères. L'ambassadeur de Pa-

lestine qui s'est dit "heureux" d'assister à cette manifestation a déploré le fait que la cause palestinienne reste "otage des intérêts internationaux" dénonçant le "silence arabe" sur ce qui se passe actuellement en Palestine notamment dans la ville d'Al-Qods exposée à la judaïsation et aux agressions contre la mosquée d'Al-Aqsa.

Initiée par l'association "Maachal Echahid" en collaboration

Exposition-vente de tableaux d'art à Oran en solidarité avec le peuple palestinien

Une exposition-vente de tableaux d'art s'est ouverte samedi à la galerie d'arts de l'association d'arts plastiques "Civ'oil" d'Oran, en solidarité avec le peuple palestinien.

Une vingtaine de 15 artistes plasticiens d'Oran et de Mostaganem sont exposés lors de cette initiative, organisée à l'occasion de la journée mondiale de soutien avec la Palestine, célébrée le 29 novembre, selon le collectif initiateur "Inni Palestine" (Je suis Palestine).

Les œuvres exposées à la vente sont des toiles, des aquarelles, des sculptures, des montages artistiques et autres visuelles traitant de la résistance et de la souffrance du peuple palestinien face à la répression de l'occupant sioniste, a indiqué le coordinateur du collectif.

Les recettes de vente et les tableaux invendus seront remises à l'ambassade de la Palestine en Algérie, en signe de solidarité des artistes algériens en particulier et le peuple algérien en général avec la cause palestinienne, ajoute l'artiste Chaouche Ali Tewfik.



Une fresque murale de deux mètres de long a été montée, près de la galerie d'art au centre-ville d'Oran, par le collectif "Je suis Palestine", offrant aux visiteurs de l'exposition l'opportunité d'y mettre leurs empreintes et de signer une pétition de création d'un musée d'art visuel pour la Palestine.

Les galeries d'art d'Alger, de Cherchel, de Tipasa, de Constantine, d'Annaba, de Biskra et de Ghardaïa abritent également des expositions vente du genre, selon les organisateurs.

Pour rappel, le collectif "Je suis Palestine", créé dernièrement, regroupe une pléiade d'artistes-peintres et d'intellectuels de plusieurs wilayas du pays.

AGRICULTURE**Emergence de la culture de nouvelles variétés de sorgho en Algérie**

La culture de nouvelles variétés de sorgho, économies en eau et à haut rendement, commence à voir le jour en Algérie au bénéfice des éleveurs laitiers qui pâtissent d'un déficit fourrager, principal frein à la production nationale en lait.

Ces variétés hybrides, comme en témoignent des techniciens agricoles qui ont effectué des essais au profit des agriculteurs, peuvent même remplacer certaines cultures fourragères grandes consommatrices d'eau comme le maïs.

En matière de rendement et de consommation d'eau, "les nouvelles semences hybrides de sorgho présentent des avantages comparatifs par rapport au maïs fourrager", explique à l'APS un responsable auprès de la société algérienne Agro consulting international (ACI), Mourad Allam.

Ces nouvelles variétés de sorgho sont actuellement cultivées à Maghnla, à Bejaia, à El Oued, à Mostaganem et à Tiaret, selon M. Allam qui table sur un "réel décollage" de cette culture en 2015.

Non seulement les besoins en irrigation du sorgho représentent la moitié de ceux du maïs, mais ce fourrage est peu exigeant en fertilisation, assure-t-il. Cet expert évalue l'engouement exprimé par les éleveurs pour ces nouvelles variétés céréalières à travers l'écoulement de toutes les quantités de semences importées en 2014 et dont les rendements obtenus atteignent jusqu'à 100 tonnes par hectare.

Ces nouvelles variétés de sorgho ont couvert une superficie de 10.000 ha en 2014, qui devrait tripler pour passer à 30.000 ha en 2015. L'une de ces variétés, le sorgho géant, qui peut atteindre quatre (4) mètres de haut, est cultivé non seulement comme fourrage vert, en ensilage (conservation du fourrage en zone humide) mais aussi en guise de brise-vent pour protéger les cultures maraîchères contre les tempêtes de sable dans le sud du pays.

Le sorgho, un bon filon pour les fourrages laitiers

Le développement de la filière lait en Algérie fait face à un déficit énorme en alimentation que les pouvoirs publics tentent de réduire en encourageant la culture du maïs fourrager dans le Sud notamment, à travers des aides multiples.

L'Office national des aliments de bétail (ONAB) garantit le rachat de la production du maïs au double du prix du produit importé, soit 4.500 DA/quintal. Néanmoins, la culture du maïs, qui est déjà grande consommatrice d'eau, est loin de répondre à la demande.

"Nous avons un déficit énorme en fourrage vert. La production est très loin de satisfaire les besoins nationaux", affirme à l'APS le président du conseil

interprofessionnel du lait, Mohamed Benchekour. Ce manque d'alimentation se répercute sur le rendement laitier de la vache, lequel est estimé en moyenne à 15 litres/jour, soit 4.500 litres/an contre 9.000 litres dans les pays développés, selon ce professionnel.

Alors que la filière lait compte environ 966.000 vaches laitières au niveau national, l'introduction de nouvelles cultures fourragères comme le sorgho "ne peut être que positive pour la filière lait car l'alimentation est la seule solution pour sortir de la dépendance du marché de la poudre de lait", estime M. Benchekour, qui est aussi éleveur dans l'ouest du pays.

Cultivé en période d'hiver, le sorgho hybride est appelé à se développer davantage en Algérie étant donné que ce fourrage "convient mieux aux conditions climatiques des zones arides et semi-arides", fait savoir Abdulkader Soukhal, un expert agricole qui suggère aussi de développer la luzerne afin de répondre aux besoins en alimentation du cheptel.

Le sorgho est la cinquième céréale mondiale en termes de volume de production et de surfaces cultivées, après le maïs, le riz, le blé et l'orge. Les principaux pays producteurs sont les Etats-Unis, l'Argentine, le Mexique, le Nigeria et l'Inde.

L'économie mondiale du sorgho englobe un secteur traditionnel où la plus grande partie de la production est destinée à l'alimentation humaine notamment en Afrique et en Asie, et un secteur moderne mécanisé à grande échelle où la récolte est réservée à l'alimentation animale.

INDUSTRIE**Conventions de crédit de 600 millions de dollars entre la BEA et ArcelorMittal Algérie**

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) et ArcelorMittal Algérie (AMA) ont signé, hier à Alger, deux conventions de crédit d'un montant global de 600 millions de dollars pour financer un plan d'investissement destiné au complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba).

Paraphées en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, ces conventions de crédit financeront une grande partie du plan de modernisation et de développement de ce complexe qui vise à porter la capacité de production de l'usine de 300.000 tonnes/an actuellement à 2,2 millions de tonnes/an en 2017.

D'un montant global de 720 millions de dollars, le plan d'investissement



et de développement d'El Hadjar sera financé à hauteur de 600 millions de dollars par la BEA, à travers deux crédits, et de 120 millions de dollars par les deux actionnaires ArcelorMittal et le groupe public de sidérurgie Sider, a indiqué à la presse le président du conseil d'administration de Sider, Hasnaoui Cheboub, en marge de la cérémonie de signature. Le numéro un mondial de l'acier ArcelorMittal, qui détient 49%

du complexe sidérurgique, va participer à hauteur de 84 millions de dollars contre 36 millions de dollars pour Sider (51%), a précisé M. Hasnaoui.

Selon le même responsable, la réhabilitation des installations actuelles et l'entrée en service de la nouvelle aciérie électrique sont prévues pour début 2017, date à laquelle les capacités de production peuvent être portées à 2,2 millions de tonnes annuellement.

CONSTANTINE**L'apparition de la teigne de la pomme de terre fait craindre une baisse de rendement à Constantine**

L'apparition, ces derniers jours, de la teigne de la pomme de terre dans la commune d'El Khroub (Constantine) fait craindre une "sérieuse baisse de rendement", a affirmé, hier, une responsable de la direction des services agricoles (DSA). Mounir Chaouche, chargé de l'information et de la communication à la DSA, a indiqué à l'APS que les relevés de capture de ce micro-lépidoptère particulièrement nuisible doivent conduire les agriculteurs concernés à prendre les mesures idoines pour y remédier.

La larve de la teigne est considérée comme le ravageur le plus redoutable des tubercules de pomme de terre, notamment en période de stockage, d'où "l'urgence, pour les

agriculteurs, d'effectuer un traitement avec des produits chimiques adéquats, disponibles en quantité suffisante à la DSA", a recommandé la même responsable.

Selon des spécialistes des services techniques de la DSA, les chenilles mineuses de la teigne s'attaquent à toutes les parties végétatives de la pomme de terre, par perforation, pour pénétrer à l'intérieur des tiges et atteindre les tubercules qu'elle rend imprégnés à la consommation.

Si le traitement approprié n'était pas appliqué sans attendre, ce ravageur dont le développement est favorisé par les conditions climatiques actuelles, représenterait une "sérieuse menace" pour cette culture, a conclu M. Chaouche.

CNUCED**Les pays les plus pauvres n'atteindront pas les OMD en 2015**

La grande majorité des 50 pays les plus pauvres au monde n'atteindront pas les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015 en matière de lutte contre la pauvreté, et ce, malgré leur taux de croissance annuel record qui frôle les 7%.

Dans son rapport annuel sur les pays les moins avancés (PMA), intitulé "croissance et transformation structurelle: un programme de développement pour l'après-2015", la CNUCED note que c'est dans cette catégorie de pays où l'on saura si le Programme de développement pour l'après-2015, qui succédera aux OMD, sera un succès ou une réussite.

Sa réussite, préconise le rapport, dépendra des mesures prises par la communauté internationale et par les PMA pour transformer structurellement leur économie et rompre le cercle vicieux du développement économique et humain dans lequel les pays pau-

vres sont piégés. Ce "paradoxe des PMA" vient de l'in-capacité de ces économies de procéder à des changements structurels alors qu'ils enregistrent une croissance vigoureuse en raison du niveau élevé des prix des exportations et de l'augmentation des courants d'aide, soutient le rapport.

A ce sujet, le rapport précise qu'entre 2002 et 2008, la croissance des PMA a été supérieure à l'objectif de 7%, et même après la crise financière de 2008. Cependant, selon le rapport, la

pauvreté a été réduite de moitié dans le monde grâce à des progrès rapides réalisés dans les pays en développement les plus avancés, même si l'un des objectifs centraux du programme de développement pour l'après-2015 devrait être l'éradication de la pauvreté d'ici à 2030.

Cela signifie que la pauvreté devra être réduite à zéro partout dans le monde et c'est dans les PMA que la tâche sera la plus difficile. Toutefois, la réussite du programme pour l'après-

APS

D^R YOUSSEF AKLOUF, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS TECHNOLOGIQUES (ANPT), INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

La Silicon Valley à nos portes

L'innovation dans le cadre des progrès accélérés impose son rythme à l'évolution des technologies. Désormais, le marché mondialise. Des métiers nouveaux sont apparus en liaison avec les NTIC. Des métiers auxquels nous ne pouvions avoir la moindre allusion. Savions-nous il y a 20 ans que nous allions créer des cybercafés ? Des internautes ? De nouveaux métiers ont fait leur apparition sur le marché du travail. Des métiers à innovation, des jeunes inventeurs porteurs de projet. Ces jeunes inventeurs ne vont pas être abandonnés. L'Agence nationale de promotion de la technologie est créée justement pour leur porter aide et les accompagner tout au long de leur projet jusqu'à maturité.

Said Abjaoui

Nous avons dépassé l'époque où un produit possède une longue vie du fait que l'innovation n'avait pas un rythme soutenu. Cette situation était possible dans le cas d'un monopole sur le produit. Maintenant, il y a une forte concurrence que l'innovation a à trancher.

Pour nous en parler, nous avons fait appel au Dr Youcef Aktouf, directeur général de l'Agence nationale de la promotion et du développement des parcs technologiques (ANPT). L'ANPT est une EPIC, entreprise à caractère industriel et commercial.

L'Etat s'est donné l'instrument de conception et de mise en œuvre d'une politique nouvelle destinée à la promotion et au développement des parcs technologiques. L'ANPT est l'instrument qui met en synergie les institutions de formation supérieure et de recherche du développement industriel ainsi que les institutions utilisatrices de technologie de l'information et de la communication pour des programmes de développement des parcs de technologies.

La création de cette agence qui sera suivie d'autres dans des régions du pays indique que les pouvoirs publics adhèrent à la numérisation de l'économie et de l'organisation de la vie publique. La mise en place généralisée des parcs technologiques relancera la recherche en Algérie sur des domaines pointus et engagera le processus de valorisation des institutions liées à la recherche développement. Un choix stratégique qui aura enfin une traduction réelle sur le terrain.

« Ce sont des catalyseurs du processus d'innovation dans le domaine des TIC et des forces motrices du développement économique »,

L'Agence nationale de promotion des parcs technologiques (ANPT), a été créée par décret exécutif du 24 mars 2004, et est un établissement à caractère industriel sous tutelle du ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication. Son siège se trouve au cyberparc de Sidi Abdellah.

Elle est également chargée d'assurer avec le ministère concerné, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des en-



Ph. Moudjdi Dz News Ked

gagements découlant des obligations de l'Etat en matière d'accords régionaux et internationaux dans le cadre des activités des parcs technologiques. Trois parcs technologiques régionaux sont déjà réalisés à Annaba, Oran et Ouardia tandis que trois autres parcs technologiques vont être réalisés à Sétif, Constantine et Boughezoul et un incubateur à Ghardaïa, nouvellement annoncés. Chaque année, pour identifier ceux qui peuvent postuler pour le projet d'incubateur, un appel à projets est lancé chaque année en direction des porteurs de projet de création d'entreprises innovantes dans le domaine des TIC. Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet.

La phase pré-incubation dure au minimum 24 mois.

L'ANPT accompagne les jeunes porteurs dans le développement de la recherche en leur trouvant un plan de charge. Les projets dans leur mise en œuvre sont localisés dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah avec l'ambition pourquoi pas d'en faire, comme cela a été dit il y a quelques années la « Silicon Valley » de l'Algérie.

Quelle que soit l'innovation, celle-ci est prise en charge. Son contenu est algérien. Deux facteurs sont importants, à savoir le projet, et le porteur du projet. Le projet ne doit pas concerner l'industrie lourde.

C'est une pépinière d'entreprises. 50 entreprises sont déjà installées dans le cyber parc avec un loyer mensuel versé de seulement 5000 DA.

YADOUZ YACINE ET RACHID HESNAOUI Deux succès-stories du cyberparc

Ils étaient seuls avec juste une idée à développer en arrivant au Cyber parc de Sidi Abdellah, aujourd'hui ils sont chefs d'entreprises et patron de start-up. Yadouz Yacine, chef de l'entreprise Numidia IT & com, développe des applications web tellement performantes qu'elles sont demandées par des entreprises étrangères. Parmi ces principaux marchés les pays subsahariens. Aujourd'hui l'entreprise qui développe une application pour la gestion des cliniques fait travailler 9 employés dont un ancien coach de l'incubateur. Mohamed Rachid Hesnaoui, partage le même parcours que Yacine.

Il est passé par toutes les étapes de création de l'entreprise au sein de l'incubateur de Sidi Abdallah et il gère actuellement sa propre start-up CONPUSAVE-IT.



DISPONIBLE DEPUIS LE 18 NOVEMBRE 2014 Wingo, première application destinée aux conducteurs

Crée par l'entreprise LVSC, Wingo, est la toute première application 100% algérienne, qui en l'absence d'un GPS, permet aux conducteurs de connaître leur position sur la route et de s'informer sur la fréquence et la densité du trafic routier. Wingo couvre plus de 28 000 km du réseau route en Algérie (entre autoroutes, routes secondaires chemins de wilaya etc.). L'information actualisée en temps réel offre une qualité et une précision sans précédent. Le logiciel a été développé par l'entreprise de Brahti Hocine qui travaille actuellement sur une application qui permet à l'utilisateur de trouver, où qu'il se trouve en Algérie, la pharmacie de garde la plus proche. « Notre objectif au sein de LVSC est de faciliter la vie du citoyen. On travaille actuellement sur une application qui permet de s'informer sur la pharmacie de garde et la liste de médicaments disponible. On essaye de rendre le smartphone encore beaucoup plus intelligent », a indiqué le chef de l'entreprise.



R.R

L'innovation, une réalité



O. Larbi

Le DG de l'ANPT, le docteur Youcef Aklouf est, en plus, un bon vendeur des activités du cyber parc de Sidi Abdallah : « Nous travaillons avec les porteurs de projets de l'économie numérique, base de l'économie de la connaissance. Nous représentons le MPTIC (dont l'ANPT est un organisme sous tutelle) pour l'essaimage des innovations de l'industrie informatique et numérique en aidant les porteurs de projets à les réaliser. »

M. Aklouf met tout d'abord l'accent sur la volonté politique concrétisée dans l'investissement de 2 milliards de dinars pour le centre des affaires du cyber-parc.

Comment fonctionne l'ANPT ?

Il est nécessaire d'introduire le sujet en partant en effet de la prise de conscience par l'Etat algérien « du rôle fondamental que peuvent jouer les parcs technologiques, considérés comme des catalyseurs du processus d'innovation, et des forces motrices du développement de la croissance économique » en se dotant « d'un instrument de conception et de mise en œuvre de

la politique nationale de promotion et de développement des parcs technologiques. »

Cet intérêt s'est matérialisé par l'inauguration du cyber –parc de Sidi Abdallah, par le président de la République dans le cadre du Plan de soutien à la relance de l'économie nationale et dans l'extension des « technoparc de Annaba, Ouarqia, Oran »

La perspective est « de replacer l'Algérie sur la trajectoire du progrès et de l'innovation. Les cyber-parcs constituent des « centres nerveux » d'un réseau national de recherche étendu aux universités. »

Ce complexe prendra en charge les « exigences de mise à niveau et l'excellence du tissu industriel, ainsi qu'aux besoins de développement des services à haute valeur ajoutée de l'économie immatérielle, enjeu majeur du 21st siècle. » Sidi Abdallah et les Technoparcs régionaux ambitionnent de « regrouper le cœur de l'écosystème TIC « chacun travaillant au renforcement des pôles industriels basés dans ces régions, chacune en fonction de ses spécificités économiques. »

L'ANPT et les porteurs de projets

L'institution est à jour en matière de démarche entrepreneuriale : l'idée suffit à déclencher un processus de réflexion qui met le porteur dans les meilleures conditions de partage, d'accompagnement dans le développement de l'idée en projet et de celui-ci en création d'une start up.

L'incubateur est le lieu, le type de relations entre le porteur de l'idée et les accompagnateurs qui commencent

Une mise à niveau en management, en techniques de gestion, en TIC jusqu'à ce que le projet prenne forme.

La deuxième étape est l'installation de la petite entreprise dans l'incubateur pour l'aider à chercher des clients pour son logiciel, son application. Pendant cette période, le promoteur est installé dans un local où il reçoit les clients potentiels ; il paye un loyer de 5000 DA/mois pendant 30 mois.

Une centaine de start-up sont installées sur le site de Sidi Abdallah

L'ANPT participe à des congrès, des colloques, des séminaires à l'étranger, en organise sur le territoire national. Elle réalise sous l'impulsion du président de la République, Abdelaziz Bouteflika le grand projet de téléméde-

cine qui mettra les enseignants de toutes les spécialités en capacité de communiquer leur savoir à des étudiants en médecine se trouvant à des milliers de kilomètres.

Douze relais sont en cours de réalisation, à l'image de ceux de Béchar et Tindouf qui bénéficient des cours et des actes chirurgicaux des maîtres de l'Art.

Des institutions régionales demandent à l'ANPT de les doter de logiciels ; la DGSN fait figure de pionnière en la matière.

M. Aklouf signale que des opérateurs économiques algériens ont recours à son expertise pour évaluer le produit d'un concurrent étranger !

Dans l'arène internationale, L'ANPT est fière de citer les prix remportés par des porteurs de projets qui sont passés par ses incubateurs.

Ils sont nombreux sur tous les continents. Des chercheurs algériens installés aux USA observent que le nombre des porteurs de projets est insuffisant, marquant le décalage entre la volonté politique, les fonctionnalités de l'ANPT et le tissu économique qui n'est pas au niveau de ces exigences.

Trouver le premier client

Le conférencier a ensuite donné la parole à des dirigeants de start-up qui ont réussi.

M. Brahiti a conçu un logiciel de « ville intelligente » qui s'intéresse à faciliter la vie quotidienne des citoyens : collecte des déchets, information sur la circulation en direct, documents administratifs obtenus sans se déplacer, etc.

Il est le concepteur de logiciels qui donnent l'information sur les pharmacies de garde, leur adresse et si le médicament recherché est en leur officine, à tout moment. Ces informations seront disponibles à partir de smartphones.

Le troisième, Hasnaoui, est le concepteur de solutions pour les entreprises pour une meilleure utilisation des téléphones fixes et mobiles.

Le défi pour les porteurs de projets et de concepts TIC est de trouver leur premier client.

Les entreprises algériennes qui veulent réellement se développer ont une bonne adresse : Le Cyber-parc de Sidi Abdallah.

Un autre défi

L'ANPT est en train de convaincre les chercheurs et savants algériens, où qu'ils se trouvent de se retrouver sur le sol national pour un conclave qui multiplierait leur influence sur l'adoption de l'économie du savoir.



TRANSPORT

Renforcement du parc de l'ETU Ghardaïa par près d'une trentaine de nouveaux bus

Le parc de l'Entreprise publique de transport urbain de Ghardaïa (ETU-G) vient d'être renforcé par l'acquisition de 28 nouveaux bus devant couvrir les grands pôles urbains de la wilaya, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du transport.

La mise en service des ces nouveaux bus s'inscrit dans le cadre du déploiement du service public du secteur du transport dans les grandes agglomérations urbaines de la wilaya (Guerrara, Métillil et Berriane), a fait savoir à l'APS le directeur du secteur, Mohamed Zouatine.

Ce déploiement, soutenu par la création de nouveaux réseaux optimisés et adaptés aux besoins des usagers, a été conçu en tenant compte des mutations ayant marqué la création de nouvelles zones d'habitation, de nouveaux établissements de formation et d'éducation, et des nouveaux flux de populations qu'elles ont engendrés, a expliqué M. Zouatine.

Il vise également la restructuration et le renforcement des lignes desservies par l'entreprise dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes et la région d'El-Menea, ainsi que la création de nouveaux réseaux dans les périphéries urbaines de Métillil, Guerrara et Berriane, selon le même responsable. Le lancement de ces



nouveaux réseaux sera accompagné par le déploiement d'une signalétique et d'un mobilier urbain, telles que les poteaux et abribus qui matérialiseront de manière claire et visible les différents arrêts et terminus de bus dans les itinéraires de ces centres urbains, a-t-il ajouté.

La mise en service des ces nouveaux bus vise l'amélioration de la mobilité des habitants au sein des différents périphéries urbaines de la wilaya qui ne cessent de s'étendre par la création de nouveaux pôles d'activités économiques et des périphéries agri-

coles, et générera, par la même, plus de 300 emplois.

Crée en juillet 2010 avec une dizaine de bus et une cinquantaine d'employés, pour desservir, dans une première phase, les quartiers de la vallée du M'zab (quatre communes), l'ETU-G a connu un déploiement de ses activités dans la région d'El-Menea en mai 2013 avec une dizaine de bus.

L'entreprise compte actuellement une cinquantaine de bus et emploie plus de 300 travailleurs.

SOUK AHRAS

Les projets liés à l'agroalimentaire se taillent la part du lion des investissements

Les projets liés à l'industrie de transformation dans le secteur agroalimentaire se taillent la "part du lion" des investissements validés en 2014 à Souk Ahras, a indiqué hier le directeur de l'industrie et de la promotion des investissements, Kamel Kafi.

Sur 39 projets validés, cette année, par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), 25 relèvent du secteur agroalimentaire, selon ce responsable qui a précisé que les autres créneaux ont trait aux services de santé, notamment la réalisation de cliniques médicales (6 projets validés), au tourisme et loisirs (4) et à l'agriculture (4).

L'ensemble de ces projets, répartis sur une dizaine de communes de la wilaya de Souk Ahras, à l'instar de Souk Ahras, d'Oued Keberit, de Bir Bouhouche et de M'daourouch, est de nature à créer quelque 1.600 emplois stables, a souligné M. Kafi. Le fait que la majorité des projets d'investissement soient directement liés à l'industrie de transformation dans le secteur agroalimentaire "s'inscrit en droite ligne des efforts déployés pour promouvoir l'agriculture et l'arboriculture qui restent la principale vocation de cette wilaya", a conclu la même source.

DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

109 projets de proximité au profit de la wilaya de Tamanrasset

Cent neuf (109) projets de proximité pour le renouveau rural ont été retenus, dans le cadre du quinquennat en cours (2010-2014), en faveur du secteur des forêts dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris hier des responsables locaux du secteur.

Ces projets, dotés d'un financement global de plus de 660 millions DA, concernent plusieurs volets, dont la diversification des activités économiques en milieu rural, la modernisation et la réhabilitation des villages et ksour, la protection et la valorisation des ressources naturelles et du patrimoine matériel et immatériel de la région, en plus de répondre



aux besoins des habitants pour les encourager à s'établir et à améliorer leur cadre de vie, a indiqué le Conservateur des fo-

rets, Moudir Ounada. Quelque 13.000 familles, dans différents communes de la wilaya de Tamanrasset, devront bénéficier

de ces projets de proximité qui génèrent quelque 18.500 emplois au profit des habitants de ces régions rurales. Ces projets portent sur le forage et l'équipement de puits agricoles et pastoraux, la réalisation de bassins d'irrigation, la plantation d'arbres fruitiers, la distribution de kits solaires et la fixation de dunes, selon le même responsable. Le secteur des forêts de la wilaya de Tamanrasset a bénéficié d'une enveloppe de 1,2 milliard DA, dans le cadre du programme complémentaire, pour la consolidation de ces projets et l'élargissement des opérations de renouveau rural pour toucher d'autres bénéficiaires, a-t-on indiqué.

TIZI-OUZOU

Organisation des 6^{es} journées théâtrales en hommage à Mohia

La direction de la culture de Tizi-Ouzou organisera, à partir de vendredi prochain, les 6^{es} journées théâtrales en hommage au dramaturge Mohia, grande figure du théâtre algérien d'expression amazighe. Cette activité qui coïncide avec le dixième anniversaire de la disparition, le 7 décembre 2004, de cet adaptateur hors pair, s'étalera sur trois jours avec au menu, un recueillement, samedi, sur sa tombe au village Ath Rhah, dans la commune d'Iboudrarene, une exposition et une conférences-débat sur sa vie et son œuvre.

Les amoureux du quatrième art et de l'œuvre de Mohia pourront se délecter de la pièce "Moh Uperpuchi", qui sera jouée par la Troupe Tigidit au théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou et au Centre culturel d'Azazga, respectivement samedi et di-

manche prochains. Une conférence sur la vie et l'œuvre de Mohia sera animée, dimanche, à la maison de la culture Mouloud Mammeri, par M. Saïd Chemakh, enseignant au département de langue et culture amazighes de l'université de Tizi-Ouzou et son confrère du département de langue française, à la même université, M. Hacène Halouane.

L'hommage sera clôturé par une cérémonie de remise de prix aux lauréats du prix "Mohia d'Or de la meilleure dramaturgie", une distinction destinée à promouvoir l'adaptation et la production théâtrales. Mohia a vu le jour le 1^{er} novembre 1950, à Azazga. Il avait fait des études en mathématiques puis en hydraulique. En 1973, il intègre le groupe d'étude berbère et, c'est à partir de là, que sa vocation pour le théâtre,



l'adaptation et la poésie se précise. Il a produit une vingtaine de pièces théâtrales dont des adaptations de grands dramaturges, à l'instar de Berthold Brecht, Samuel Beckett et Molière, entre création et adaptation. Son talent d'adaptateur s'exprime à travers son génie à donner à une œuvre étrangère une nouvelle vie avec une âme kabyle. Il s'est éteint à Paris à l'âge de 54 ans.

Deux jeunes chanteurs de rap ont agrémente les shows et exhibitions des hôtes de la wilaya. Après l'annonce des résultats donnant qualifiés des représentants de la wilaya de Chlef, suivis de ceux de Mostaganem et Mascara, des diplômes de participation ont été remis à toutes les délégations hôtes.

APS

OUVERTURE DE LA 2^e SESSION CRIMINELLE DE LA COUR D'ALGER

Une vingtaine d'affaires de terrorisme enrôlées

La 2^e session criminelle de la cour d'Alger pour l'année 2014 s'est ouverte hier pour examiner 165 affaires criminelles, dont une vingtaine liées au terrorisme, entre le 30 novembre 2014 et le 15 janvier 2015, selon le rôle préliminaire de la session.

Le tribunal criminel près la cour d'Alger, présidé hier par le juge Omar Benkherch, a reporté deux affaires d'association de malfaiteurs, de vol qualifié et de tentative d'homicide volontaire.

Six affaires d'homicide volontaire pour certaines et de trafic d'armes de guerre et de munition pour d'autres seront examinées aujourd'hui. Demain, le tribunal examinera l'affaire de K. Redouane, accusé d'implication dans des attentats, d'appartenance à un groupe terroriste armé et de détentrice d'armes de guerre.

Le 8 décembre, le tribunal examinera le dossier d'un ex-détenu de Guantanamo, B. Ahmed, accusé d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger.

Le 9 décembre, il sera question de l'affaire de Z. Faouzi poursuivi pour appartenance à un groupe terroriste accusé d'atteinte à la sécurité et à l'intégrité de l'Etat, d'agressions et de vol à main armée.

Parmi les affaires enrôlées qui seront examinées le 22 décembre, figure celle de 41 terroristes présumés, à leur tête Droukdel Abdellah, et Khalid Abou Souleiman, de son vrai nom Gouri Abdellah, accusé d'allégeance à l'organisation



autoproclamée +Etat Islamique+ (Daech).

Les mis en cause sont poursuivis pour homicide volontaire avec prémeditation, appartenance à un groupe terroriste servant la terreur au sein de la population et atteinte à la sécurité des citoyens.

Le 29 décembre, le tribunal examinera l'affaire de K. Hocine accusé ainsi que 6 autres terroristes présumés d'appartenance à un groupe terroriste ayant semé la terreur durant les années 90 et mené des attentats à l'explosif dans des lieux publics, faisant plusieurs morts et blessés, de viols et d'enlèvements.

Le tribunal criminel examinera le 30 décembre une nouvelle affaire impliquant Mokhtar Belmokhtar et un autre mis en cause pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger et dans le pays. Il aura également à se prononcer sur l'affaire liée aux complices (11 accusés) du terroriste (abattu) Ghedir Mohamed, dit Abdelhamid Abou Zeid qui dirigeait le groupe terroriste activant dans le Sahara algérien et les pays du Sahel, pour appartenance à un "groupe

terroriste international" spécialisé dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sahara algérien.

Le tribunal criminel avait prononcé en 2012 des peines allant de 10 ans de prison à la perpétuité, à l'encontre de 12 accusés dont Abdelhamid Abou Zeid, abattu en 2013 après les événements du complexe gazier de Tiguentourine.

Le 4 janvier 2015, le tribunal examinera l'affaire des 22 terroristes dont une femme, poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste, constitution d'une association de malfaiteurs, vol qualifié et faux et usage de faux.

Quant aux affaires liées à la sécurité de l'Etat, le tribunal criminel examinera le 5 janvier 2015, l'affaire de K. Rabah, poursuivi pour "actes à même de porter atteinte à la défense nationale", selon le rôle du tribunal criminel pour sa deuxième session 2014. Les 23 et 31 décembre, le tribunal traitera deux nouvelles affaires liées au terrorisme, notamment "constitution d'un groupe terroriste dans l'objectif d'atteindre à la sécurité de l'Etat".

IL AVAIT 11 FEMMES APRÈS UNE PROMESSE DE MARIAGE La police met fin à ses agissements

Un individu âgé de 56 ans et résidant à Alger, ayant escroqué onze (11) femmes à qui il soutirait des sommes d'argent pour l'achat d'un appartement après une promesse de mariage a été arrêté, a-t-on appris hier auprès des services de la sûreté de la wilaya d'Alger.

Selon le président de la chambre criminelle de la police judiciaire relevant des services de la sûreté de la wilaya d'Alger, cet individu cherchait ses victimes parmi les femmes célibataires de plus de quarante ans en leur faisant croire qu'il était neurochirurgien et travaillait dans des cliniques privées en France et en Algérie et

désirait épouser une femme mûre.

Il prétendait par la suite, être souscripteur d'un logement AADL et demandait à ces femmes de l'aider à payer le montant requis. Après acquisition de l'argent, l'individu disparaissait à jamais.

Le président de la chambre criminelle a précisé d'autre part, que l'individu, ayant des antécédents dans des affaires similaires, prenait une fausse identité. Marié et père de trois enfants, il fait l'objet de mandats d'arrêt. Durant la semaine écoulée, deux individus (50 et 60 ans) qui travaillaient dans une entreprise administrative publique du bâtiment

ont été arrêtés pour détournement de plus de 26 millions de DA.

Selon l'enquêteur de la brigade économique et financière, les faits remontent à plus de dix ans mais le détournement n'a été découvert que récemment après une plainte formulée par l'entreprise.

Après investigation, les accusés se sont avérés deux anciens employés au sein de l'entreprise qui ont frauduleusement ouvert un compte illégitime pour en tirer bénéfice.

TLEMCEN
Arrestation de 28 émigrants interceptés au large de Ghazaouet

Pas moins de 28 étrangers, candidats à l'émigration clandestine, ont été interceptés, samedi soir au large de Ghazaouet, par les éléments des garde-côtes, a-t-on appris hier auprès de la protection civile de la wilaya de Tlemcen.

Les clandestins, originaires de Guinée équatoriale, de Guinée-Bissau, du Mali et de Côte d'Ivoire, qui étaient dans un état de santé déterioré, ont été acheminés vers le port de Ghazaouet où ils ont reçu les premiers soins avant d'être transférés par les éléments de la Protection civile à l'hôpital de cette ville côtière, selon la même source.

Parmi ces émigrants, dont l'âge varie entre 16 et 39 ans, figurent 5 femmes, a-t-on ajouté de même source.

AIN DEFLA

Seize cas de SIDA recensés depuis 1994

Seize (16) cas atteints du syndrome d'immunodéficience acquise (sida) ont été recensés sur le territoire de la wilaya d'Aïn Deffla depuis l'année 1994, a-t-on appris hier auprès de la direction de la santé et de la population (DSP), à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le VIH/sida.

Parmi les personnes atteintes par le virus du sida, quatre en sont décédés, a indiqué la même source, signalant que la prévention constitue le meilleur moyen pour faire face à cette redoutable maladie, particulièrement en milieu juvénile.

Un programme de sensibilisation sur les risques liés à cette maladie a été établi à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, placée

cette année sous le slogan "Génération sans sida", a précisé la même source.

Dans ce cadre, des portes ouvertes se tiendront au niveau des hôpitaux, polycliniques et centres de santé sur les dangers de cette maladie et les moyens de s'en prémunir. Des campagnes de don du sang seront également organisées dans certaines structures de santé, a-t-on signalé de même source.

L'organisation de conférences-débats au niveau des résidences universitaires et des établissements scolaires ainsi que de caravanes de sensibilisation, qui sillonnent les régions enclavées de la wilaya, figurent également dans le programme de célébration de la Journée mondiale de lutte contre le VIH/sida, a-t-on souligné.

**ATTENTAT
À LA PUDEUR
AVEC VIOLENCES
À BORDJ EL-KIFFAN
5 ans de prison
aux 2 acolytes**

A.Ferrag

Lamia âgée de 25 ans est agressée en cours de route par Mourad âgé de 40 ans qui la menace avec un couteau et l'emmène dans la baraque d'un certain Rabah âgé de 38 ans. Mourad est le premier à la violer suivi par son ami Rabah.

Lamia ira directement déposer plainte à la police. L'enquête démarre et aboutit trois mois plus tard. Elle permet l'arrestation de deux accusés qui furent arrêtés et écroués pour attentat à la pudeur avec violences.

Le procès de cette affaire a eu lieu au tribunal d'Alger, en ce mois de novembre 2014, où les deux accusés comparurent, reconnaissant les faits retenus contre eux.

Le représentant du ministère public reprend les faits et requiert huit ans de prison ferme à l'encontre de chacun pour viol en vertu des articles 266 et 336-2 du code pénal.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de ses clients et demande d'accorder les circonstances atténuantes.

Après délibérations, les deux accusés écopent de 5 ans chacun en vertu des articles 336/1 et 337 du code pénal.

**MOUAOUIA (SÉTİF)
Campagne de sensibilisation contre les dangers du gaz et du monoxyde de carbone**

De Sétif : Azeddine Tiouri

En cette période hivernale, la direction de distribution Sonelgaz de Sétif a entamé depuis hier, à Mouaozia et Ouled Saber, une campagne d'information et de sensibilisation pour une prise de conscience des citoyens sur les dangers des fuites de gaz et du monoxyde de carbone et de leurs conséquences avec une mort subite. Le but de cette campagne des directions de la distribution de Sétif et d'El Hiadh comme durant toutes les périodes hivernales précédentes, est de réduire les dangers et les risques dus au gaz. C'est l'occasion de rappeler que chaque année pour des raisons d'imprudence et d'inattention, les fuites de gaz et de monoxyde ont causé beaucoup d'accidents, ont fait beaucoup de victimes et coûté la vie à des dizaines de personnes dans leur maison, parfois emportant des familles entières, à travers toute la wilaya de Sétif.

Cette campagne d'information et de sensibilisation n'a pas été limitée uniquement aux quartiers et aux cités, mais aussi à tous les endroits avec l'affichage des prospectus, dans les établissements scolaires afin que des messages pénètrent dans toutes les maisons. Cette opération a été entamée, souligne le communiqué de la direction de distribution Sonelgaz, au début du mois d'octobre et se poursuivra jusqu'au début de la saison estivale avec des sorties sur le terrain des agents des services concernés. Ces derniers axeront leurs interventions sur l'importance de la prudence et des précautions à prendre tout au long de la saison hivernale, notamment face aux fuites de l'oxyde de carbone à l'intérieur des maisons les plus hermétiques. Il est aussi conseillé de laisser des ouvertures nécessaires pour la ventilation afin d'éloigner tout risque ou tout danger susceptible de causer des dégâts humains, le plus souvent mortels.

CRUES D'OUED À BÉCHAR

2 personnes retrouvées, les recherches se poursuivent pour la troisième

Deux personnes portées disparues depuis samedi, ont été retrouvées hier, isolées par les eaux de crue, dans la zone rurale d'Oum-Chegag, dans la commune de Moughoul (50 km au nord-ouest de Béchar), a-t-on appris auprès des services locaux de la Protection civile.



Cependant, les recherches se poursuivent activement, hier, dans la zone de Oued Zousfana (une centaine de km au nord de Béchar), pour retrouver une troisième personne, un enfant de 11 ans, qui avait été signalée, samedi en fin d'après-midi, par ses parents comme étant disparu, a-t-on ajouté.

Trois personnes avaient été portées disparues par leurs familles, suite aux intempéries et aux crues d'oueds enregistrées ces dernières 48 heures dans la région de Béchar.

Les fortes chutes de pluies, estimées à 100 millimètres par les services météorologiques à travers la wilaya, et les crues d'oueds de la région, sont à l'origine de la disparition de ces trois personnes dont les recherches pour les retrouver

sont effectuées en collaboration avec des institutions sécuritaires locales, a-t-on signalé.

Les intempéries et les crues d'oueds, enregistrés actuellement à travers la wilaya, ont causé des dégâts très importants aux infrastructures (en cours d'évaluation et d'estimation par la cellule de crise), qui ont rendu la tache très difficile aux équipes d'interventions et de secours, ont indiqué des responsables de cette structure localisée au siège de la wilaya.

Comme première mesure prise par cette cellule de crise, il a été procédé à la mise en place de comités communaux de recensement des familles sinistrées à travers les 21 communes de la wilaya, dans le but de prendre en charge leurs préoc-

cupations, a-t-on ajouté. Deux ponts sur les quatre construits au dessus de l'oued Béchar, dont le lit longe la ville sur plus de 17 km, ont été fermés à la circulation routière, à titre préventif, en raison de la crue de cet oued qui se poursuit depuis 48 heures avec un important débit, a-t-on expliqué à la wilaya. Un nouvel apport de 221 millions de mètres cube d'eau a été enregistré ces quatre derniers jours au barrage de Djorf Ettorba (70 km au sud de Béchar) qui capte les crues de l'oued Guir.

Ce barrage, qui alimente en eau potable les populations des villes de Béchar et Kenadsa, dispose d'une capacité de retenue de 365 millions de m³, a-t-on fait savoir à la direction locale du secteur des ressources en eau.

NAÂMA

Le corps d'un enfant emporté par les crues repêché de l'oued El ksar à Aïn-Sefra

Le corps sans vie d'un enfant, emporté par les crues de l'Oued El-Ksar, à Aïn-Sefra, a été repêché par les services de la Protection civile (PC) de la wilaya de Naâma, a-t-on appris dimanche de ces services.

Le corps de l'enfant, âgé de 11 ans et habitant à proximité de ce cours d'eau au quartier d'El-ksar, à Aïn-Sefra, a été repêché après trois heures de recherches menées par les services de la PC, suite à une alerte donnée sur sa disparition, a expliqué le chargé de l'information à la direction de l'information à la PC.

Le lieutenant Bachir Legrâa a fait savoir, par ailleurs, que 159 interventions



ont été effectuées, ces dernières 72 heures, par les éléments de la PC, suite aux intempéries qu'a connues la région et ayant entraîné la crue

de plusieurs Oueds, notamment dans les communes de Djennène Bourezgue et Moghrar, au Sud de la wilaya. Ces interventions ont

porté sur la traction de cinq véhicules embourbés dans les lits d'oueds, notamment celui de Founassa, sur le chemin de wilaya reliant les communes de Djennène Bourezgue et Aïn-Sefra, et de Oued Lekbira, dans la commune de Moghrar, ainsi que le sauvetage de neuf personnes emportées par les crues, et 75 opérations d'évacuation sanitaire, a-t-il précisé. Les services de la PC, qui ont effectué 50 sorties pour venir en aide aux personnes, et le pompage des eaux infiltrées dans les habitations, ont enregistré aussi quatre accidents de la circulation ayant engendré des dégâts matériels.

BOUMERDES

Un incendie à l'origine d'importants dégâts dans une usine à Khemis El Khechna

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi dans une unité privée de production de polyester à Khemis El Khechna (Boumerdès), causant des dégâts matériels importants en son sein, apprenait-on, hier, auprès de la direction locale de la Protection civile. Le feu s'est déclaré aux environs de 19 heures, créant une panique indescriptible au sein de la population riveraine de l'usine de polyester, causant la perte du hangar de production, d'un dépôt de matières premières et de quatre (4) machines en son sein, a-t-on ajouté de même source. La maîtrise des flammes, qui a duré près de quatre (4) heures a mobilisé une dizaine de camions anti-incendies, deux (2) ambulances et différents équipements relevant des unités d'intervention de Boumerdès et Khemis El Khechna, ainsi que de l'unité principale de Daï El Beida (Alger), a précisé la source, signalant l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes exactes de cet incendie.



TIPASA

2 femmes libérées des mains de leurs ravisseurs à Fouka

Deux femmes ont été libérées dernièrement des mains de leurs quatre ravisseurs, par des éléments de la sûreté de daïra de Fouka (Tipasa), a-t-on appris, hier, de la direction de la sûreté de wilaya.

Les éléments de la sûreté de daïra de Fouka ont réussi à libérer les deux jeunes femmes (19 et 32 ans), victimes de viol et de vol, dans la nuit du 17 au 18 novembre courant, après avoir arrêté leurs quatre ravisseurs, âgés entre 23 et 30 ans, a ajouté la source.

Cette libération a été possible grâce à un appel de détresse effectué par l'une des victimes, informant qu'elle avait été victime, en compagnie de son amie, d'une agression et de vol par des inconnus dans la ville de Fouka.

Retrouvées dans un "état déplorable", les deux (2) victimes ont été transportées à l'hôpital, tandis que leurs agresseurs ont été arrêtés et présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention préventive pour "viol suivi de vol et de coups".

GUELMA

Un mort et 16 blessés dans un accident de la route à Ras El Akba

Une femme a été tuée et seize (16) personnes ont été blessées, hier, à la suite d'une collision entre un camion et un bus près de Ras El Akba (35 km à l'ouest de Guelma), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident qui a eu lieu en début de matinée à la sortie du hameau d'Aïn El Houta, sur la RN 20 reliant les wilayas de Guelma et de Constantine, a provoqué la mort sur place d'une femme de 65 ans dont le corps a été déposé à la morgue de l'hôpital du chef-lieu de wilaya, a précisé cette source.

Les blessés, âgés entre 21 et 45 ans, tous passagers du bus desservant la ligne Guelma-Oum El Bouaghi, sont pris en charges à l'hôpital d'Oued Zenati où ils ont été évacués quelques minutes après l'accident, a-t-on ajouté.

Les services de la Protection civile de Guelma ont rappelé que deux accidents de la circulation ont été enregistrés au cours des dernières 24 h à Bekkouche-Ahmed (50 km à l'ouest de Guelma) et à Hammam N'baïls (25 km au nord), occasionnant des blessures à huit (8) personnes.

EL-BAYADH

3 morts et 2 blessés dans un accident au sud d'El-Benoud

Trois personnes sont décédées et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de samedi à dimanche, à 20 km au sud de la commune d'El-Benoud, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya d'El-Bayadh.

L'accident s'est produit sur la route reliant les communes d'El-Benoud (El-Bayadh) et Tinerkouk (Adrar), suite au dérapage d'un véhicule tout terrain, entraînant la mort sur le coup de trois de ses occupants (âgés entre 20 et 46 ans), et des blessures graves à deux autres, a-t-on précisé.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de la commune de Labiodh Sidi Cheikh où ont été également évacués les blessés, selon la même source.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

APS

SCLÉROSE-EN-PLAQUE

Environ 10.000 malades recensés en Algérie

Environ 10.000 malades atteints de sclérose-en-plaque sont recensés en Algérie et nécessitent une prise en charge pluridisciplinaire pour éviter l'handicap moteur, a indiqué, samedi à Alger, le chef de service neurologie au CHU de Tlemcen, Djaooud Bouchenak Khelladi.

"La sclérose-en-plaque est une maladie neurologique qui touche principalement les jeunes adultes et pas moins de 10.000 cas sont recensés en Algérie. Les patients nécessitent une prise en charge multidisciplinaire pour éviter l'installation de l'handicap moteur", a précisé, le Dr Bouchenak Khelladi, lors d'une journée d'étude sur la maladie.

La prise en charge doit être effectuée par un neurologue, un généra-



liste, un rééducateur et un psychologue, a-t-il ajouté. La sclérose-en-plaque est une maladie neurologique auto-immune chronique du système nerveux central. Ses manifestations cliniques sont liées à une démyélinisation des fibres nerveuses du cerveau.

La maladie touche davantage la femme que l'homme et les causes sont encore inconnues.

Les symptômes de la pathologie neurologique sont généralement une baisse de l'acuité visuelle, des troubles

neurologiques, des difficultés à la marche et un engourdissement des membres.

Dans le cas d'une prise en charge tardive, la pathologie peut s'aggraver en handicap irréversible, a prévenu le Chef de service neurologie, appelant les malades à consulter en cas de manifestation de troubles neurologiques. Le diagnostic se fait généralement par imagerie (IRM, scanner) et par ponction lombaire, a-t-il spécifié.

Au sujet du traitement, le président de l'association des malades atteints de sclérose-en-plaque, Dr Smail Kenzaoui, qui est lui-même atteint de la maladie, a appelé à l'importation des dernières molécules thérapeutiques.

L'avantage des nouveaux médicaments résidents dans leurs efficacités et dans la quasi absence d'effets secondaires comparativement aux anciennes générations de médicaments, a ajouté le président de l'association.

Portes ouvertes sur le dépistage des complications du diabète à Alger

L'association des diabétiques de Bologhine (Alger) a organisé, samedi à Alger, des portes ouvertes sur le dépistage de la neuropathie diabétique et de l'hypercholestérolémie, complications chez les malades atteints du diabète.

"La neuropathie du diabète et l'hypercholestérolémie sont des complications du diabète qui peuvent passer inaperçues. Le malade doit se faire contrôler régulièrement pour déterminer si les pathologies sous-jacentes ne sont pas encore installées", a précisé la diabétologue, Dr Nouria Marniche, en marge d'une journée porte ouverte sur le diabète.

La neuropathie est une maladie fréquente chez les

personnes souffrant de diabète et apparaît lorsque la pathologie est mal équilibrée. Elle est causée par les effets délétères de l'hypoglycémie chronique qui entraîne la destruction de la gaine de myéline entourant les neurones.

Le Dr Marniche a indiqué que les malades dépistés sont orientés vers les établissements de soins les plus proches pour se faire prendre en charge. A l'occasion de cette journée, des médecins pluridisciplinaires ont été sollicités pour examiner les malades et leur expliquer les risques du diabète et les comportements à adopter afin d'éviter les complications de la pathologie.

La neurologue à l'EPSP



de Bab El Ouard, Dr Houria Dib, a souligné qu'une prise de sang est effectuée chez les malades et les prélèvements sont envoyés au laboratoire le plus proche pour un bilan lipidique complet.

S'agissant de la neuropathie, la même spécialiste a expliqué que c'est à travers un questionnaire que l'état neurologique du malade est évalué.

Il s'agit de détecter la sensation de brûlure, de

froid, des décharges électriques, et de la sensation de picotements, d'engourdissements et de démangeaisons, signes de complications, a précisé Fatima Kerri, rhumatologue à l'EPSP de Bouzareah.

Des malades atteints du diabète, présents lors de cette journée, ont été satisfaits de ce type d'initiative et ont souhaité que les portes ouvertes sur cette maladie chronique se multiplient durant toute l'année.

M'SILA

Un scanner bientôt opérationnel à l'hôpital de Sidi-Aïssa

L'établissement public hospitalier de la ville de Sidi-Aïssa, dans la wilaya de M'sila, est doté depuis quelques jours d'un scanner actuellement "en phase d'installation", a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Cet équipement, le troisième à l'échelle de la wilaya, "va mettre fin aux difficultés rencontrées par les patients vivant dans cette localité de près de 140.000 habitants, qui n'auront plus à se déplacer vers d'autres villes pour ce service de santé", a indiqué la même source.

Les services de santé ont lancé, en parallèle, une formation au profit des techniciens et des radiologues appelés à utiliser ce scanner "ultramoderne qui répond aux normes exigées". La mise en place d'un scanner à l'hôpital de 240 lits de Sidi-Aïssa avait été annoncée en octobre dernier par le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Bouafia, alors en visite officielle dans la wilaya de M'sila.

Cette wilaya dispose à l'heure actuelle de deux scanners dans les hôpitaux de M'sila et de Bousaâda.

BISKRA

100 interventions chirurgicales à titre gracieux pour des insuffisants rénaux à Ouled Djellal

Une centaine de malades souffrant d'insuffisance rénale bénéficièrent d'interventions chirurgicales gracieuses dans le cadre des 5èmes journées médicochirurgicales ouvertes samedi à l'hôpital Achour-Ziane d'Ouled Djellal (Biskra).

Dix chirurgiens spécialisés de l'hôpital Mustapha-Bacha d'Alger,

dirigés par le Pr. Omar Lekhal, encadreront cette initiative de solidarité, a indiqué le coordinateur de la manifestation, Khelifa Teraka, sous-directeur de l'hôpital d'Ouled Djellal. Des interventions de traitement de la stérilité masculine seront également réalisées par la même équipe, a ajouté la même source, affirmant que la priorité accordée

aux malades issus de familles démunies, de Biskra, mais également des wilayas voisines de Khenchela, Batna, de Setif et d'El Oued. Tous les moyens ont été mis en place par l'administration de l'hôpital Achour-Ziane pour garantir le succès de cette manifestation médicale de solidarité, devenue traditionnelle dans la localité d'Ouled Djel-

la

EBOLA

Près de 7.000 décès en Afrique de l'Ouest

L'épidémie d'Ebola a fait près de 7.000 morts en Afrique de l'Ouest, a indiqué samedi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui fait état d'une propagation inquiétante du virus au Liberia.

Il y a eu plus de 1.200 décès depuis le précédent bilan annoncé mercredi dernier, a précisé l'OMS, selon laquelle le nombre élevé des morts est dû à une mise à jour et non pas à une hausse spectaculaire des dernières morts.

Au total, 16.169 contaminations par le virus Ebola ont été recensées, parmi lesquelles 6.928 cas mortels dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés (Sierra Leone, Guinée et Liberia).

Le Liberia est le pays le plus affecté avec 4.181 morts sur 7.244 cas recensés.

L'agence de l'ONU n'a pas fourni, dans son nou-

veau bilan, une mise à jour des chiffres pour les autres pays touchés.

Les personnels de santé figurent parmi les personnes les plus vulnérables au virus, avec 340 morts sur 592 cas recensés dans cette catégorie professionnelle, selon l'organisation onusienne.

L'incubation du virus de la fièvre Ebola peut en moyenne durer jusqu'à 21 jours, période pendant laquelle la personne doit rester sous supervision médicale. Mais les patients restent contagieux tant que le virus est présent dans leur sang et leurs liquides biologiques.

Le virus Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés. Il laisse peu de chances de survie, soit en moyenne 47 pc pour l'épidémie actuelle.



La Chine approuve de nouveaux réactifs de dépistage du virus Ebola

La Chine a approuvé trois réactifs de dépistage du virus Ebola destinés à la prévention des épidémies alimentaires et pharmaceutiques.

Les trois réactifs ont été conçus respectivement par Daan Gene Co, Ltd de l'Université Sun Yat-Sen, Shenzhen Purukang et Shanghai ZJ Bio-Tech Co, Ltd. Ces produits seront réservés aux situations d'urgence, selon l'Administration nationale des produits alimentaires et pharmaceutiques.

L'administration n'a pas précisé la rapidité avec laquelle ces réactifs peuvent dépister le virus, mais les produits étaient d'une grande sensibilité et d'une haute précision.



GUINÉE

Le sang des personnes guéries fera l'objet d'expérimentation pour un anticorps

Les personnes guéries de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola pourraient être des donneurs d'anticorps dans le cadre d'un programme de recherche visant à améliorer le traitement contre cette fièvre foudroyante, a indiqué Dr Marc Poncin de Médecins sans frontières (MSF).

Le plasma de sang des personnes va servir dans des expérimentations qui

seront effectuées dans la préfecture de Macenta, afin de savoir comment ces personnes ont réussi à survivre à cette épidémie.

Une démarche qui pourrait apporter un plus aux différents projets de recherche entrepris dans l'éradication de ce virus qui a fait 1 080 morts en Guinée, selon la coordination nationale de lutte contre cette épidémie.

APS

Sclérose en plaques : un lien inexpliqué avec le virus du sida

Des chercheurs britanniques et australiens ont établi un lien entre le virus du sida et la sclérose en plaques, sans pouvoir en expliquer les causes. Mais si un effet protecteur du VIH ou de ses traitements sur la sclérose en plaques est vérifié, il s'agirait d'une piste importante à creuser.

Une avancée scientifique concernant la sclérose en plaques (SEP), maladie inflammatoire du système nerveux, ouvre la voie à de nouvelles pistes thérapeutiques. En effet, des chercheurs britanniques et australiens ont montré que les porteurs du virus du sida (VIH) auraient entre 62 % et 85 % moins de risque de souffrir de sclérose en plaques par rapport à la population générale. Dans la revue *Journal of Neurology Neurosurgery and Psychiatry*, ils expliquent s'être basés uniquement sur des données statistiques, sans pouvoir expliquer précisément les causes du lien entre les deux maladies.

Plusieurs pistes sont avancées : une éventuelle action du virus du VIH sur le système immunitaire, ou un effet lié aux antirétroviraux «qui pourraient supprimer d'autres virus impliqués dans la sclérose en plaques», indique l'AFP, citant l'article scientifique.

Le facteur protecteur plus important jamais observé

«Si de nouvelles études démontrent qu'il y a un effet protecteur du VIH (et/ou de ses traitements) et si son ampleur est similaire à nos ratios (...), il s'agirait du plus important facteur protecteur jamais observé pour la sclérose en plaques», déclarent les chercheurs.

La scientifique Mia van der Kop, de l'université canadienne de Colombie-Britannique, rappelle le cas d'un patient souffrant de SEP qui aurait été complètement guéri après un traitement contre le sida. Cette étude constituerait donc un élément supplémentaire en faveur de la thèse selon laquelle les traitements anti-VIH réduiraient les risques de développer une sclérose en plaques. Mais des recherches supplémentaires sont nécessaires pour aller plus loin dans ces travaux.

SIDA : UNE NOUVELLE THÉRAPIE PROMETTEUSE

Les cellules immunitaires de 12 malades atteints du sida ont été génétiquement modifiées pour créer une résistance naturelle au virus. Ces cellules modifiées ont permis aux malades de se passer d'antirétroviraux pendant quelques mois.

Les chercheurs américains sont sur la piste d'une nouvelle thérapie contre le sida. Ils sont parvenus à modifier génétiquement des cellules immunitaires de 12 malades infectés par le VIH pour créer une résistance naturelle au virus. Ces cellules modifiées ont été injectées dans l'organisme des malades et cela leur a permis de faire baisser la charge virale (le taux de virus présent dans l'organisme) tout en réduisant leur traitement à base d'antirétroviraux.

Créer une résistance naturelle au virus du sida

«Cette étude clinique montre qu'il est possible de modifier en toute sûreté et efficacement les cellules immunitaires, les lymphocytes T, d'un patient séropositif pour créer une résistance naturelle au VIH» explique le Dr June, professeur d'immuno-thérapie à la faculté de médecine



de l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis). L'équipe du Dr June a traité les 12 patients avec une seule perfusion d'environ 10 milliards de cellules T génétiquement modifiées, entre mai 2009 et juillet

2012. Six ont cessé de prendre des antirétroviraux pendant 12 semaines, en commençant un mois après la perfusion, tandis que les six autres ont poursuivi leur traitement antirétroviral. La charge virale a fortement baissé chez ces patients et notamment chez 4 malades ayant arrêté de prendre des antirétroviraux.

nouveaux résultats encourageants

Cette nouvelle thérapie est l'un des résultats encourageants dans la lutte contre le Sida présentés lors de la grande Conférence sur les rétrovirus et les infections opportunistes (CROI) qui se déroulait cette semaine à Boston, aux Etats-Unis.

C'est également lors de cette conférence que les médecins ont appris qu'un second bébé séropositif était en rémission après avoir été soigné aux antirétroviraux dès sa naissance.

Les Etats-Unis recommandent les antirétroviraux en effet préventif



Les autorités sanitaires américaines recommandent d'utiliser les antirétroviraux avant même d'être touché par le sida. Le Centre de contrôle et des préventions des maladies espère ainsi faire flétrir la courbe des infections.

Aux Etats-Unis, le Truvada (une association de deux médicaments antirétroviraux indiqués pour le traitement des adultes infectés par le VIH) est autorisé, depuis 2012, à être prescrit à titre préventif dans le cadre de certaines politiques de prévention. Mais le Centre de contrôle des maladies et des infections américaines (CDC) aimerait étendre l'usage préventif du médicament à tous les groupes à risque. Les autorités sanitaires visent essentiellement quatre groupes : les hommes homosexuels ayant des rapports sexuels sans préservatif, les

hétérosexuels ayant des partenaires à haut risque, les personnes ayant des rapports sexuels avec des partenaires dont la séropositivité est connue et ceux qui s'injectent de la drogue.

Un traitement en complément d'autres méthodes de prévention

Sur son site internet, le CDC va droit au but : «Si vous pensez que vous êtes à risque de contracter le VIH, demandez à votre médecin traitant si cet antirétroviral n'est pas contre-indiqué pour vous. En complément d'autres méthodes de prévention, comme le préservatif, ce médicament peut offrir une bonne protection contre le VIH si il est pris tous les jours. Si vous êtes exposés au virus du sida lors de rap-

ports sexuels ou lors d'injection de drogue, ces antirétroviraux peuvent faire en sorte que le virus ne s'installe pas dans votre organisme». Plusieurs études de prophylaxie ont montré que l'utilisation des antirétroviraux à titre préventif permettait de réduire de 92% le risque d'être infecté par le VIH. Selon le CDC, jusqu'à 500 000 américains pourraient bénéficier de ce traitement préventif, contre 10000 actuellement.

Cet usage récent du Truvada permettrait de faire baisser la courbe des infections par le VIH, qui n'a pas bougé depuis 20 ans, en dépit de toutes les campagnes en faveur de l'utilisation du préservatif. Mais, comme le souligne le CDC, le meilleur moyen de se protéger du Sida lors des rapports sexuels reste le préservatif.

LA FILLETTE «GUÉRIE» EST DE NOUVEAU MALADE

La guérison d'une enfant née séropositive et soumise à un traitement ultraprécoce avait soulevé une vague d'espoir en 2013. Aujourd'hui, le virus a refait surface. La guérison «miracle» de la fillette du Mississippi, aux Etats-Unis, née d'une mère séropositive, avait donné de l'espoir à la communauté scientifique. Mais un test de routine réalisé début juillet a révélé des niveaux détectables du VIH dans le sang de la petite, âgée de 4 ans. Soignée par antirétroviraux moins de trente heures après sa naissance et jusqu'à ses 18 mois, elle avait été déclarée guérie en mars 2013. «Généralement, lorsque le traitement est arrêté, les

niveaux de VIH remontent en quelques semaines et non en quelques années», explique Deborah Persaud, spécialiste des maladies infectieuses, à l'AFP. Une déception pour l'enfant et les médecins. Un traitement ultraprécoce des nouveau-nés séropositifs ne permet donc pas une guérison fonctionnelle, «mais il pourrait limiter son développement et permettre d'éviter une longue prise de médicaments», selon Anthony Fauci, directeur de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses, cité par l'AFP. «C'est bien évidemment un rebondissement très

décevant pour l'enfant, les médecins impliqués dans son traitement et les chercheurs spécialisés dans le VIH/sida», ajoute-t-il.

La fillette est de nouveau traitée par antirétroviraux et se porte bien, d'après le spécialiste. Les chercheurs vont désormais concentrer leurs efforts pour essayer de comprendre comment le virus a pu disparaître et puis réapparaître. Une autre fillette née en Californie en début d'année et porteuse du virus du sida a été immédiatement traitée aux antirétroviraux. Surveillée régulièrement, elle sera soignée par cas médicamenteux au moins jusqu'à ses 2 ans.

Sclérose en plaques : un lien inexpliqué avec le virus du sida

Des chercheurs britanniques et australiens ont établi un lien entre le virus du sida et la sclérose en plaques, sans pouvoir en expliquer les causes. Mais si un effet protecteur du VIH ou de ses traitements sur la sclérose en plaques est vérifié, il s'agirait d'une piste importante à creuser.

Une avancée scientifique concernant la sclérose en plaques (SEP), maladie inflammatoire du système nerveux, ouvre la voie à de nouvelles pistes thérapeutiques. En effet, des chercheurs britanniques et australiens ont montré que les porteurs du virus du sida (VIH) auraient entre 62 % et 85 % moins de risque de souffrir de sclérose en plaques par rapport à la population générale. Dans la revue *Journal of Neurology Neurosurgery and Psychiatry*, ils expliquent s'être basés uniquement sur des données statistiques, sans pouvoir expliquer précisément les causes du lien entre les deux maladies.

Plusieurs pistes sont avancées : une éventuelle action du virus du VIH sur le système immunitaire, ou un effet lié aux antirétroviraux «qui pourraient supprimer d'autres virus impliqués dans la sclérose en plaques», indique l'AFP, citant l'article scientifique.

Le facteur protecteur plus important jamais observé

«Si de nouvelles études démontrent qu'il y a un effet protecteur du VIH (et/ou de ses traitements) et si son ampleur est similaire à nos ratios (...), il s'agirait du plus important facteur protecteur jamais observé pour la sclérose en plaques», déclarent les chercheurs.

La scientifique Mia van der Kop, de l'université canadienne de Colombie-Britannique, rappelle le cas d'un patient souffrant de SEP qui aurait été complètement guéri après un traitement contre le sida. Cette étude constituerait donc un élément supplémentaire en faveur de la thèse selon laquelle les traitements anti-VIH réduiraient les risques de développer une sclérose en plaques. Mais des recherches supplémentaires sont nécessaires pour aller plus loin dans ces travaux.

SIDA : UNE NOUVELLE THÉRAPIE PROMETTEUSE

Les cellules immunitaires de 12 malades atteints du sida ont été génétiquement modifiées pour créer une résistance naturelle au virus. Ces cellules modifiées ont permis aux malades de se passer d'antirétroviraux pendant quelques mois.

Les chercheurs américains sont sur la piste d'une nouvelle thérapie contre le sida. Ils sont parvenus à modifier génétiquement des cellules immunitaires de 12 malades infectés par le VIH pour créer une résistance naturelle au virus. Ces cellules modifiées ont été injectées dans l'organisme des malades et cela leur a permis de faire baisser la charge virale (le taux de virus présent dans l'organisme) tout en réduisant leur traitement à base d'antirétroviraux.

Créer une résistance naturelle au virus du sida

«Cette étude clinique montre qu'il est possible de modifier en toute sûreté et efficacement les cellules immunitaires, les lymphocytes T, d'un patient séropositif pour créer une résistance naturelle au VIH» explique le Dr June, professeur d'immuno-thérapie à la faculté de médecine



de l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis). L'équipe du Dr June a traité les 12 patients avec une seule perfusion d'environ 10 milliards de cellules T génétiquement modifiées, entre mai 2009 et juillet

2012. Six ont cessé de prendre des antirétroviraux pendant 12 semaines, en commençant un mois après la perfusion, tandis que les six autres ont poursuivi leur traitement antirétroviral. La charge virale a fortement baissé chez ces patients et notamment chez 4 malades ayant arrêté de prendre des antirétroviraux.

nouveaux résultats encourageants

Cette nouvelle thérapie est l'un des résultats encourageants dans la lutte contre le Sida présentés lors de la grande Conférence sur les rétrovirus et les infections opportunistes (CROI) qui se déroulait cette semaine à Boston, aux Etats-Unis.

C'est également lors de cette conférence que les médecins ont appris qu'un second bébé séropositif était en rémission après avoir été soigné aux antirétroviraux dès sa naissance.

Les Etats-Unis recommandent les antirétroviraux en effet préventif



Les autorités sanitaires américaines recommandent d'utiliser les antirétroviraux avant même d'être touché par le sida. Le Centre de contrôle et des préventions des maladies espère ainsi faire flétrir la courbe des infections.

Aux Etats-Unis, le Truvada (une association de deux médicaments antirétroviraux indiqués pour le traitement des adultes infectés par le VIH) est autorisé, depuis 2012, à être prescrit à titre préventif dans le cadre de certaines politiques de prévention. Mais le Centre de contrôle des maladies et des infections américaines (CDC) aimerait étendre l'usage préventif du médicament à tous les groupes à risque. Les autorités sanitaires visent essentiellement quatre groupes : les hommes homosexuels ayant des rapports sexuels sans préservatif, les

hétérosexuels ayant des partenaires à haut risque, les personnes ayant des rapports sexuels avec des partenaires dont la séropositivité est connue et ceux qui s'injectent de la drogue.

Un traitement en complément d'autres méthodes de prévention

Sur son site internet, le CDC va droit au but : «Si vous pensez que vous êtes à risque de contracter le VIH, demandez à votre médecin traitant si cet antirétroviral n'est pas contre-indiqué pour vous. En complément d'autres méthodes de prévention, comme le préservatif, ce médicament peut offrir une bonne protection contre le VIH si il est pris tous les jours. Si vous êtes exposés au virus du sida lors de rap-

ports sexuels ou lors d'injection de drogue, ces antirétroviraux peuvent faire en sorte que le virus ne s'installe pas dans votre organisme». Plusieurs études de prophylaxie ont montré que l'utilisation des antirétroviraux à titre préventif permettait de réduire de 92% le risque d'être infecté par le VIH. Selon le CDC, jusqu'à 500 000 américains pourraient bénéficier de ce traitement préventif, contre 10000 actuellement.

Cet usage récent du Truvada permettrait de faire baisser la courbe des infections par le VIH, qui n'a pas bougé depuis 20 ans, en dépit de toutes les campagnes en faveur de l'utilisation du préservatif. Mais, comme le souligne le CDC, le meilleur moyen de se protéger du Sida lors des rapports sexuels reste le préservatif.

LA FILLETTE «GUÉRIE» EST DE NOUVEAU MALADE

La guérison d'une enfant née séropositive et soumise à un traitement ultraprécoce avait soulevé une vague d'espoir en 2013. Aujourd'hui, le virus a refait surface. La guérison «miracle» de la fillette du Mississippi, aux Etats-Unis, née d'une mère séropositive, avait donné de l'espoir à la communauté scientifique. Mais un test de routine réalisé début juillet a révélé des niveaux détectables du VIH dans le sang de la petite, âgée de 4 ans. Soignée par antirétroviraux moins de trente heures après sa naissance et jusqu'à ses 18 mois, elle avait été déclarée guérie en mars 2013. «Généralement, lorsque le traitement est arrêté, les

niveaux de VIH remontent en quelques semaines et non en quelques années», explique Deborah Persaud, spécialiste des maladies infectieuses, à l'AFP. Une déception pour l'enfant et les médecins. Un traitement ultraprécoce des nouveau-nés séropositifs ne permet donc pas une guérison fonctionnelle, «mais il pourrait limiter son développement et permettre d'éviter une longue prise de médicaments», selon Anthony Fauci, directeur de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses, cité par l'AFP. «C'est bien évidemment un rebondissement très

décevant pour l'enfant, les médecins impliqués dans son traitement et les chercheurs spécialisés dans le VIH/sida», ajoute-t-il.

La fillette est de nouveau traitée par antirétroviraux et se porte bien, d'après le spécialiste. Les chercheurs vont désormais concentrer leurs efforts pour essayer de comprendre comment le virus a pu disparaître et puis réapparaître. Une autre fillette née en Californie en début d'année et porteuse du virus du sida a été immédiatement traitée aux antirétroviraux. Surveillée régulièrement, elle sera soignée par cas médicamenteux au moins jusqu'à ses 2 ans.

Neuf troupes de plusieurs wilayas attendues lundi à Jijel pour le 4^e «Mois Kotama du théâtre et de la création»

Neuf troupes théâtrales de plusieurs wilayas du pays participeront à partir de mardi à Jijel au «Mois Kotama du théâtre et de la création», a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de la Culture, Mohamed-Chérif Bouhalil.

Les troupes invitées présenteront leurs dernières créations à Jijel, mais également dans plusieurs communes de la wilaya où elles devraient attirer un public nombreux, notamment dans certaines localités rurales où montagneuses où le 4^e art demeure encore inconnu, a souligné ce responsable.

Le coup d'envoi de cette manifestation qui est à sa 4^e édition sera donné ce mardi à la salle Hamil avec la présentation d'une pièce intitulée «El Mensi» (l'oublié), une production de la coopérative culturelle jijelienne «Acacia culture».

Le public de Settara, un chef-lieu de commune situé à environ 70 km du chef-lieu de wilaya, assistera, le 6 décembre, à une pièce engagée produite par une troupe de Sétif sous le titre «Algérien et fier de l'être».

«El machnaqa» (la guillotine), une œuvre montée par une troupe d'Oum El Bouaghi, sera présentée dans la localité de Sidi Maarouf, le 9 décembre, tandis que les amateurs de théâtre de la ville de Taher pourront découvrir, le 13 décembre, une pièce intitulée «Fifi et le fidèle», œuvre de la troupe «Panorama» de la wilaya d'El Oued. «Sans visa», une pièce du théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, sera proposée le 20 décembre à Djemâa Beni Hébibi, «Rak Fi Dzair» (tu es en Algérie), de Tipasa sera présentée à Selma Benzia, et «Procès en temps de silence» de Naâma sera jouée dans la petite localité de Chehma.

Ce festival sera clôturé le 30 décembre à Sidi-Abdelaziz avec la pièce «El Anania» (l'égoïsme), selon les organisateurs de cette manifestation culturelle.

Ce mois dédié au 4^e art constitue, selon le directeur de la culture, une belle occasion pour les férus des planches de découvrir les dernières réalisations de troupes théâtrales aussi bien locales que d'autres wilaya du pays, tout en favorisant le contact et les échanges d'expériences en matière de production théâtrale.

CONSTANTINE Une foule d'amis et d'universitaires accompagnent Fanny Colonna à sa dernière demeure



L'écrivaine et anthropologue Fanny Colonna a été enterrée samedi après-midi au cimetière chrétien de Constantine, en présence de sa famille et d'une foule d'amis, d'étudiants et d'universitaires, a-t-on constaté.

Au cours de la cérémonie de re-cueillement, qui a précédé la mise en terre, plusieurs de ses amis algériens ont pris la parole pour évoquer le parcours de la défunte, les travaux qu'elle a accomplis durant sa longue carrière, dans la rigueur et l'exigence scientifiques, et sa passion pour sa terre natale qui ne s'est jamais démentie. Les enfants et petits-enfants de la défunte ont exprimé leurs remerciements aux amis qui se sont dépla-

cés, depuis la France et de plusieurs villes algériennes. Fanny Colonna, née Raynaud, née en 1930 à Théniet el Abed, dans la wilaya de Batna, a été enterrée à côté de son père, Jean Raynaud.

Directrice de recherche émérite au CNRS (centre national français de la recherche scientifique), elle est l'auteure, notamment, du «Meunier, les moines et le bandit : des vies quotidiennes dans l'Aurès (Algérie) du XX^e siècle: récits» et de «Récits de la province égyptienne : une ethnographie Sud Sud».

Elle avait mené de nombreuses recherches en sociologie et enseigné dans des universités algériennes.

FESTIVAL DE CARTHAGE De jeunes réalisateurs pour représenter le cinéma algérien

La jeune génération de cinéastes algériens, tous genres de cinéma confondus, sera présente en force à la compétition officielle des 25^{es} Journées cinématographiques de Carthage (Jcc), ouvertes samedi en début de soirée à Tunis.

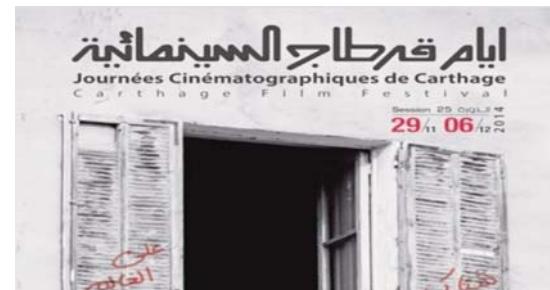
Avec six œuvres en compétition dans les catégories documentaire, court et long métrages de fiction, les cinéastes algériens retenus pour la course au Tanit d'or présentent pour la plupart leur première ou leur seconde production.

Cette année l'Algérie est le seul pays à présenter deux films en compétition à savoir «El Wahran» (L'Oranais), de Lyès Salem, et «Louibia Hamra» de Narimane Mari, qui seront en lice avec 13 autres longs métrages dont «Bidoun» de la Tunisien Jilani Saadi, «C'est eux les chiens» du Marocain Hicham Lasri ou encore «Omar» du palestinien Hani Abu Assad.

Dans la catégorie court métrage, Anis Djad et Karim Moussaoui, deux jeunes réalisateurs algériens qui se distinguent par leurs productions présenteront respectivement «Passage à niveau» et «Les jours d'avant» au côté d'une vingtaine d'autres films.

«El oued, el oued» de Abdennour Zahzah et «Chantier A» co-réalisé par Tarek Sami, Lucia Déché et Karim Loualiche se disputeront le Grand prix du documentaire avec des œuvres comme «Nelson Mandela et moi», du Sud-africain Khalo Matabane, «Infiltrators» du Palestinien Khaled Jarar ou encore «Un retour» du Tunisien Abdallah Yahia.

Ces jeunes réalisateurs participant aux 25^{es} Jcc, un événement dédié au cinéma arabe et africain, ont pour la plu-



part déjà obtenu plusieurs distinctions nationales et internationales.

Hors compétition, «Baraket» de Djamel Sahraoui et «Enemy way» de Rachid Bouchareb seront projetés dans la section «Cinémas du monde» alors que «Ess töuh» (Les terrasses) de Merzak Allouache et «Danbè la tête haute» de Boualem Guerdjou seront projeté en séance spéciale.

Initiée pour rendre compte du dynamisme cinématographique dans la région, la section «Tarchikat», dédiée aux «essais qui échappent à la catégorisation» connaîtra la projection, entre autres, de «Chroniques équivoques» de Lamine Ammar Khodja, «C'est dans la boîte» de Djamil Beloucif et de «Tarzan, Don Quichotte» et nous de Hassen Ferhani. Le réalisateur Nadir Mokneche fera partie du jury des compétitions du court et du long métrage, présidé par l'acteur américain Dany Glover, alors que le cinéaste Abdelkrim Bahloul sera membre du jury de la compétition nationale dédiée aux productions tunisiennes.

Programme diversifié en parallèle

En plus de la soixantaine de films de la compétition internationale, des œuvres tunisiennes et des sections parallèles, les organisateurs des Jcc pré-

voient des cycles-hommage à des cinéastes comme le documentariste sénégalais

Samba Félix N'diaye ou le conteur, écrivain et réalisateur Nacer Khémir et une section «Festival des enfants».

Des rencontres sur le rôle des cinémathèques et la place des cinémas arabes et africains dans les salles européennes sont également au programme des Jcc, en plus de la tenue d'un forum méditerranéen de l'audiovisuel.

Un atelier visant à soutenir des projets africains et arabes en phase de post-production se tiendra également en marge des Jcc.

Intitulé «Takmil» (finition), cet atelier offre des bourses aux jeunes cinéastes pour finaliser leurs productions après approbation du jury.

Les 25^{es} Jcc se tiendront dans neuf salles de cinéma de Tunis. Pour la première fois, cette année, d'autres six autres villes tunisiennes accueilleront ces Journées qui se poursuivront jusqu'au 30 décembre.

Organisées depuis leur création en 1966 tous les deux ans, en alternance avec le Fespaco, autre grand rendez-vous cinématographique en Afrique, les Jcc se tiendront désormais annuellement.

Les premières années de l'Algérie indépendante vues par le photographe italien Pablo Volta

Un voyage dans le temps à travers l'Algérie des premières années de l'indépendance vue par l'objectif du reporter italien Pablo Volta, disparu en 2011, est proposé au public algérois à la faveur d'une exposition de photographies inédites inaugurée samedi.

Organisée par l'Institut culturel italien, cette exposition qui compte une cinquantaine de photos numérisées, se poursuit jusqu'au 20 décembre au Centre des arts et de la culture du Palais des râas (Bastion 23).

Rassemblées par thèmes, les photographies de Pablo Volta restituent d'abord l'ambiance du premier automne de l'indépendance à travers des clichés de la section féminine du FLN et de travailleurs algériens dans les fermes ou au port d'Alger.

Une dizaine de photos sont consacrées au défilé militaire organisé à l'occasion du premier anniversaire de l'Assemblée constituante algérienne avec des prises de vue du défilé et des portraits des délégations étrangères hôtes de l'Algérie sous Ahmed Ben Bella, son premier président.

Le reporter a également restitué le travail d'une «caravane militante qui a sillonné en 1963 les villages isolés pour discuter avec les habitants, connaître les



besoins de ces régions, aller à la rencontre des populations nomades, fédérer les efforts pour la construction du pays ou encore lancer des campagnes d'alphabetisation».

Autre campagne suivie par le reporter, celle des médecins algériens, français, bulgares et yougoslaves pour la formation d'aides-soignants dans des zones, à l'époque, isolées pour lutter contre les maladies qui y sévissaient.

A cette même période l'ob-

jectif de Pablo Volta s'était aussi intéressé à l'expression de la culture populaire algérienne, mobilisées au service des idéaux de la révolution, illustrant dans ses photos une parade de Touareg du Tassili avec leurs costumes de la

Sebeiba ou encore les premiers spectacles du théâtre populaire tenus à Ain Taya (banlieu est d'Alger).

Né en 1926 à Buenos Aires en Argentine, Pablo Volta, a fondé la première coopérative photographique italienne "fotofrati associati" en 1953, avant de se porter volontaire pour la création d'un centre de formation audiovisuelle en Algérie où il entame dès 1963 un travail de documentation sur les débuts de la reconstruction de l'Algérie.

Le reporter a également exercé en tant que correspondant de la Radiotélévision italienne avant de se consacrer au théâtre populaire d'avant-garde jusqu'à sa disparition en 2011.

APS

DROIT À L'OUBLI SUR INTERNET PRESSIONS EUROPÉENNES SUR GOOGLE

Après l'arrêt de la cour de justice de l'union européenne de mai dernier, faisant obligation de répondre aux requêtes de ses citoyens en matière de droit à l'oubli, cette même cour revient sur la question dans l'espoir de faire étendre cette obligation à une échelle plus large que le seul continent européen. De quoi ranimer le débat sur le droit à l'oubli, ses contraintes et les atteintes supposées au droit à l'information.

Par Samy YACINE

Le bras de fer risque de durer encore entre les instances judiciaires européennes et le moteur de recherche américain qui croule depuis le mois de mai dernier sous les demandes de citoyens européens voulant retirer des fichiers les concernant ou les impliquant sur internet. Cette situation lui a été imposée depuis un arrêt rendu, en mai dernier par la cour de justice de l'union européenne sur saisine de l'autorité espagnole de protection des données après la plainte déposée par un internaute espagnol qui réclamait la suppression de deux papiers journalistiques faisant état de ses dettes, qu'il souhaitait ne plus voir indexés par le moteur de recherche de Google au motif qu'ils ne présentent plus un intérêt d'actualité. Tout en lui donnant raison sur le fond de sa démarche, l'autorité espagnole n'est pas estimée en mesure de demander à Google la suppression de ces articles mais a jugé plus utile de demander à la cour de justice européenne de prendre position sur la question. Ce que cette dernière ne tardera pas à faire connaître son point de vue en publiant un arrêt, cité par le site du quotidien français le-monde.fr dans lequel elle mentionne notamment : « Ainsi, lorsque, à la suite d'une recherche effectuée à partir du nom d'une personne, la liste de résultats affiche un lien vers une page Web qui contient des informations sur la personne en question, la personne concernée peut s'adresser directement à l'exploitant (...) pour obtenir (...) la suppression de ce lien de la liste de résultats. »

Débouté dans son opposition à la requête du citoyen espagnol, Google, faisant contre mauvaise



fortune bon cœur s'est mis au travail pour faire respecter cette nouvelle injonction européenne. Il a ainsi mis un en ligne le formulaire de demande de suppression de résultats de recherche qui donne la possibilité à tout internaute de le solliciter pour la suppression d'information le concernant. Le site <http://meta-media.fr> qui rappelle que « Google n'a pas accueilli cette décision avec beaucoup de plaisir » cite le directeur des affaires juridiques de Google qui considère que cette injonction judiciaire est contraire à l'idée générale selon laquelle le passage par un moteur de recherche ouvre la voie à un accès à une sorte de « bibliothèque du web »

dans laquelle on peut trouver tout ce qu'on vient chercher. Et le site de noter que, depuis cet arrêt, Google « a reçu, à ce jour, 135 000 demandes en Europe correspondant à 470 000 URLs ». A travers la prise de position de Google, d'autres opérateurs, voire même certains intellectuel, c'est un profond débat qui est engagé sur les limites supposées au droit à l'information des citoyens. Ainsi, dans une contribution mise en ligne le 10 octobre dernier sur le site lemonde.fr, un psychiatre, chercheur français, attirait l'attention sur les dérives possibles d'une application, écrivait il « sans autre précaution, c'est-à-dire sans que le déréférencement des informations in-

crimées ne soit précisément signalé, ce déréférencement s'accompagnerait de fait d'un effacement de l'acte qui y a présidé ». De ce fait, argumente-t-il, il se pourrait que des situations problématiques se produisent, comme par exemple celle où « il deviendrait impossible à quiconque de savoir si une information dont il a entendu parler est une rumeur, ou bien si elle est une information authentique déréférencée ».

Ce qui pourrait conduire, d'après lui à une situation dans laquelle « Internet cesserait d'être une mémoire du monde pour devenir un reflet de la puissance des agences spécialisées et des cabinets d'avocats mobilisés

par les puissants qui souhaitent faire oublier un pan de leur vie passée. »

Le débat n'est pas encore bien avancé que la juridiction européenne revient à la charge ces derniers jours pour pousser un peu plus le loin le bouchon de pression sur Google. Et c'est le quotidien new-yorkais, Wall Street Journal qui se fait l'écho d'une volonté affichée par la cour de justice de l'union européenne de faire étendre la sphère d'application de sa décision au-delà des simples préfixes régionaux, comme «fr» ou «es», pour l'étendre aux sites internationaux fonctionnant en .com, pour toucher ainsi non seulement Google, mais également les autres moteurs de recherche comme Bing de Microsoft ou Yahoo.

Cette nouvelle mesure serait venue sur pression des instances nationales de protection des libertés numériques. Pour le site oinet.com, qui rappelle que jusqu'à présent la décision ne s'applique qu'aux noms de domaines nationaux européens, « si ce texte est adopté, tout Européen issu des 28 pays de l'Union pourrait demander la suppression des informations le concernant même si ces données ne sont accessibles que sur des plateformes étrangères ».

En effet, la situation est telle actuellement que même si des données sont supprimées par Google, elles demeurent accessibles sur les sites non européens, ce qui met Google, « hors du périmètre européen », souligne oinet.com. Reste à savoir combien durera cette partie de bras de fer et surtout, si elle finira par soumettre Google, ou tout autre opérateur de l'internet au sacro-saint principe de la territorialité des Etats.

ECHANGE DE COURTOISIES !



Alors que des consultations publiques sont engagées à travers toute l'Europe sur la portée de ce fameux droit à l'oubli, la patronne de la Commission Nationale française Informatique et Liberté (CNIL), en sa qualité de présidente du groupement des commissions nationales européennes a adressé une pique à l'intention du moteur de recherche américain qu'elle accuse à mots à peine voilés de se cacher un faux prétexte, celui de la censure pour traîner les pieds dans la mise en œuvre du droit à l'oubli. S'exprimant sur le quotidien La Croix, Isabelle Falque-Pierrotin estime très exagéré « le débat sur la censure », ajoutant,

cité par le site oinet.com « que les articles ne sont pas supprimés, mais déréférencés par les moteurs de recherche. » D'après elle, « Google a savamment entretenu cette ambiguïté pour provoquer une polémique autour de la censure des moteurs de recherche et discrédi-

ter le droit à l'oubli. » Cette flèche n'a pas laissé de marbre Google, dont un porte parole, repris par oinet.com, a indiqué : « malgré nos efforts, nous sommes toujours suspectés de mettre de la mauvaise volonté dans ce dossier. C'est un peu fort ! ».

L'INSTRUMENTALISATION EN MARCHE

Dans le sillage du débat qu'organise Google à travers un comité d'experts indépendant qu'il a mandaté pour silloner toute l'Europe, le quotidien économique français, lesechos.fr, relève un a-fait particulier. Il s'agit d'une société qui s'est spécialisée dans la prise en charge des requêtes de déréférencement, et qui aurait été invitée à ce débat. D'après ce journal, « elle a automatisé et simplifié pour le citoyen la



possibilité d'introduire une requête à Google et Bing via une aide en ligne automatisée (renseigner le lien incriminé, choisir une catégorie parmi les 31 renseignées par elle). » Une fois le dossier bien ficelé, cette société prend le relais pour le faire passer en trouvant notamment les arguments justificatifs requis par Google ; ce qu'elle fait « à l'aide de textes tout faits par catégorie » note lesechos.fr

NIGERIA

L'Emir de Kano refuse de se laisser «impressionner» après l'attentat contre sa mosquée

L'Emir de Kano, la plus grande ville du nord du Nigeria, a assuré samedi dans sa mosquée qu'il ne se laisserait jamais «impressionner», après le double attentat-suicide perpétré la veille dans le bâtiment, qui a fait au moins 120 morts.

L'Emir Mohammed Sanusi II, qui était en déplacement à l'étranger lors de l'attaque attribuée au groupe armé Boko Haram survenue vendredi, s'est immédiatement rendu sur les lieux de l'attentat dès son retour à Kano.

«Nous ne nous laisserons jamais impressionner ni pousser à abandonner notre religion, comme le souhaitent ces attaquants», a-t-il lancé lors de sa visite.

La mosquée est attenante au palais de l'Emir, deuxième plus haute dignitaire musulman du pays, qui avait appelé la semaine dernière la population du nord du pays à prendre les armes contre les éléments de Boko Haram.

Il avait fustigé l'incapacité de l'armée à défendre les civils faces aux insurgés, qui commettent presque chaque jour des attaques dans leur fief du Nord-Est. «Tout indique qu'ils (les attaquants) avaient planifié ceci depuis au moins deux mois», a estimé samedi le responsable religieux.

Selon les secours, au moins 120 personnes ont été tuées et 270 blessées vendredi lors de ce double attentat-suicide suivi de tirs dans la mosquée de Kano, en pleine prière du vendredi.

Le président nigérian Goodluck Jonathan a qualifié cette attaque d'acte «haineux» et «méprisable» et promis de «remuer ciel et terre» pour punir les responsables.

FRANCOPHONIE Un vote envisagé pour désigner un successeur

Les dirigeants réunis en Sommet à Dakar ont laissé entrevoir une hypothèse d'un vote pour désigner un successeur au Séngalois Abdou Diouf à la tête de la Francophonie dimanche matin, selon une source au sein de la délégation française.

«Nous nous orientons vers un vote à bulletin secret» pour désigner le prochain secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a déclaré cette source sous le couvert de l'anonymat. Lors des désignations passées, les discussions avaient permis de parvenir à un consensus, sans vote formel. Les représentants des pays membres doivent se réunir à huis clos en fin de matinée pour désigner le successeur de l'ex-président sénégalais Diouf, après plus d'une décennie à la tête de la Francophonie. En marge du sommet samedi, les dirigeants ont tenté d'œuvrer à un consensus au sein des pays africains pour aboutir à une candidature unique.

«L'objectif, c'est que les choses soient un peu plus claires et qu'il n'y ait pas quatre candidats africains», a indiqué une source diplomatique française.

Le poste, créé en 1997, a vu se succéder deux Africains : l'Egyptien Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, et Abdou Diouf.

RASD-ALGÉRIE

Le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie demeure ferme et constant

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a réaffirmé, samedi au siège de la présidence, au camp Chahid El Hafedh, que l'Algérie continuait à apporter un soutien ferme et inconditionnel à la cause sahraouie depuis 1975.

M. Mohamed Abdelaziz qui accueillait une délégation algérienne en visite dans les camps de réfugiés sahraouis, a précisé que l'Algérie a adopté cette position dès le déclenchement de la Révolution de Novembre 1954 en s'engageant en faveur des différentes causes justes et du droit à l'autodétermination des peuples en lutte à travers le monde à l'instar de la Palestine et contre l'Apartheid.

Il a souligné que l'Organisation des Nations unies a toujours affirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et appelé à la concrétisation de ce principe.

Il a également rappelé que l'Union africaine a, de son côté, pris en charge la question sahraouie depuis les années 1970, en appelant également au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et au respect des frontières héritées de la colonisation. L'Union européenne et les pays Non alignés ont aussi soutenu ces droits mais le gouvernement marocain n'a fait cas d'aucunes de ces positions, a-t-il dit.

«Nous avons mené, pendant 16 ans, une lutte armée contre le Maroc et l'avons



constraint d'aller vers une solution pacifique», a encore rappelé le président sahraoui, ajoutant que «les Nations unies ont organisé un référendum et créé à cet effet la Minurso». «Nous avons accepté le cessez-le-feu mais le gouvernement marocain est revenu sur ses engagements et a ignoré les décisions internationales», a-t-il indiqué.

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a réaffirmé la disponibilité du Front Polisario à négocier, soulignant que «la paix véritable est celle qui repose sur le respect de la volonté du peuple et l'application de la légalité internationale». Le peuple sahraoui, a-t-il affirmé, «tend la main pour l'édification d'une union maghrébine où règne la tolérance, le bon voisinage et le respect mutuel».

Mohamed Abdelaziz a par ailleurs, souligné que «le peuple sahraoui ne flétrira pas et ne renoncera pas à son droit à la liberté et à l'autodétermination.

Il poursuivra sa lutte par des moyens pacifiques et le cas échéant par les armes pour défendre sa cause».

Il a en outre appelé les Nations unies à prendre les mesures nécessaires par la mise en oeuvre de ses engagements concernant la décolonisation au Sahara Occidental et en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum libre et juste.

Il a exprimé la reconnaissance du peuple sahraoui aux pays frères et amis pour leur soutien, à leur tête «un grand pays, l'Algérie».

Une délégation parlementaire italienne insiste sur le règlement de la question sahraouie



Le président du groupe interparlementaire italien d'amitié avec le peuple sahraoui, Stefano Vaccari, a affirmé samedi à Alger que le parlement italien adressera une lettre au haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et politique de sécurité, Federica Mogherini, l'appelant à la nécessité d'un règlement de la question sahraouie «pour préserver la stabilité et la paix dans la région méditerranéenne».

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'audience que lui a accordée la commission des Affaires extérieures, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Vaccarini a indiqué que la délégation qui s'est rendue samedi soir aux camps des réfugiés sahraouis adressera dès son retour, une lettre à Mme Mogherini soulignant l'importance de cette visite aux camps des réfugiés sahraouis.

Selon lui, la commission appellera dans son rapport, dont une copie sera remise au parlement européen, à la «nécessité de trouver une solution à la question sahraouie en vue de garantir la stabilité et la paix dans la région méditerranéenne».

M. Vaccarini a affirmé que la délégation devrait s'enquérir lors de cette visite de «la situation des réfugiés sahraouis et du peuple sahraoui en général».

Elle s'entretiendra également avec le président sahraoui et plusieurs ministres de la «situation des droits de l'Homme dans les

territoires occupés du Sahara occidental et des procès sommaires des Sahraouis».

La vice-présidente de la commission des Affaires extérieures, de la coopération et de la communauté à l'APN, Meriem Larekzi, a, pour sa part, exprimé le souci du parlement de «renforcer les relations avec les pays de la Méditerranée», notamment concernant les causes justes.

Elle a en outre affirmé que la visite de la délégation italienne aux camps des réfugiés sahraouis permettra de s'enquérir sur place de la situation «difficile» dans laquelle vit le peuple du Sahara occidental en tant que dernière colonie en Afrique.

La rencontre a permis aux députés et aux sénateurs italiens d'exprimer leur position de soutien à la question sahraouie et la né-

cessité de trouver «une solution pacifique», garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les membres de la délégation italienne ont, par ailleurs, exprimé leur solidarité avec la cause palestinienne de même qu'ils ont appelé à la nécessité de trouver des solutions aux conflits dans la région notamment en Libye et au Mali pour garantir la stabilité dans la région de la Méditerranée».

Les députés algériens ont rappelé que «l'Algérie n'est pas partie au conflit entre le Sahara occidental et le Maroc», appelant les pays méditerranéens, notamment européens, à faire pression sur le Maroc pour mettre fin à ce conflit qui dure depuis longtemps et à garantir l'indépendance du peuple sahraoui.

TUNISIE

Le Conseil supérieur islamique met en garde contre les discours de division

Le Conseil supérieur islamique de Tunisie, a mis en garde contre les discours de division sur la base de l'appartenance idéologique ou régionale, tout en appelant à la préservation de l'unité nationale «dont s'est toujours prévalu la Tunisie à travers son histoire séculaire».

Dans un communiqué publié samedi à l'issue de sa réunion, le Conseil note que

«ces discours empreints de mépris s'opposent fermement avec la Constitution, objet de consensus entre tous les Tunisiens». Et de relever que «la nouvelle Constitution a tranché la question de l'identité et du modèle de société et reconnu tous les droits et libertés».

L'instance islamique appelle les acteurs politiques, les médias, les intellectuels

et les parties religieuses à bannir «l'exclusion et la division». Le pays a déjà subi les conséquences d'autres conflits à travers l'histoire à l'instar de «la discorde qu'avait connue la dynastie beylicale husseinite au XVIII^e siècle» et le conflit opposant «Bourguibistes et Youssefistes» après l'indépendance, selon la même source.

UKRAINE-RUSSIE

Kiev interdit les vols entre la Russie et deux grandes villes de l'Est ukrainien

Les autorités ukraines ont interdit les vols de toutes les compagnies aériennes russes et une ukrainienne de Russie à destination de Dnipropetrovsk et Kharkiv, deux grandes villes de l'Est ukrainien proches des régions séparatistes prorusses.

"Les vols sont interdits pour les compagnies russes à destination de Kharkiv et Dnipropetrovsk pour des raisons de sécurité", a déclaré samedi Denis Antoniouk, chef du service aérien de l'Ukraine, cité par l'AFP, sans plus de précisions. L'interdiction, pour une durée indéterminée, concerne également une compagnie ukrainienne, Dniproavia, qui assure la liaison Moscou-Dnipropetrovsk.

Dnipropetrovsk et Kharkiv sont chefs-lieux des deux régions ukrainiennes frontalières de celles de Donetsk et Lougansk, en proie à une rébellion séparatiste armée prorusse.



La liaison aérienne avec les deux régions rebelles est interrompue depuis plusieurs mois.

L'aéroport de Lougansk est complètement détruit par des combats et celui de Donetsk le théâtre de combats entre les forces ukrainiennes et séparatistes prorusses depuis des mois.

Un Boeing de la compagnie Malaysia Airlines assurant la liaison entre

Amsterdam et Kuala Lumpur a été abattu le 17 juillet par un missile au-dessus du territoire contrôlé par les séparatistes prorusses avec 298 personnes à bord.

Kiev et les Américains ont mis en cause les rebelles, les accusant d'avoir tiré un missile fourni par la Russie, ce que Moscou dément en pointant du doigt l'armée ukrainienne.

SYRIE

50 membre de Daech tués en 24 heures à Kobané (ONG)

Au moins 50 membres présumés du groupe de l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (Daech) ont péri au cours des dernières 24 heures à Kobané, ville kurde syrienne frontalier de la Turquie, rapportait hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Il s'agit d'un des bilans les plus élevés des morts parmi les membres de ce groupe extrémiste qui tentent de prendre Kobané depuis trois mois, a indiqué l'ONG qui dispose d'un large réseau d'informateurs en Syrie.

"Ils ont péri dans des frappes aériennes de la coalition dirigée par les Etats-Unis, dans les violents combats contre les Kurdes et dans cinq attaques suicides menées à travers Kobané", a-t-elle précisé.

Les violents combats se poursuivent jusqu'à otoño du matin avant de s'arrêter. Samedi, les éléments de Daech ont mené pour la première fois une double attaque sui-

cide contre le poste-frontière de Kobané, contrôlé par les Kurdes. Le groupe a également perpétré trois autres attentats suicide ailleurs dans la ville qu'il tente de prendre depuis le 16 septembre. Après avoir perdu du terrain face aux forces kurdes au cours des dernières semaines grâce notamment aux frappes de la coalition, "les membres de Daech ont tenté de surprendre les forces kurdes par ces attaques suicide mais ont échoué", a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH.

Du côté des YPG (Unités de protection du peuple kurde), milice kurde défendant la ville, 11 combattants ont été tués, en plus d'un rebelle allié des Kurdes.

Des responsables du principal parti kurde syrien PYD et une ONG syrienne ont affirmé que les kamikazes de Daech étaient venus "du côté turc" de la frontière, mais Ankara a dénoncé un "mensonge grossier".

**EL-QODS
Incendie criminel dans une école par des extrémistes juifs**

Une classe d'une école enseignant en arabe et en hébreu à El-Qods, a été incendiée samedi soir par des extrémistes juifs, selon des sources média-tiques. "Nous soupçonnons très fortement qu'il s'agit d'un incendie criminel. Des inscriptions anti-arabes avaient été retrouvées à proximité de l'école", selon les mêmes sources.

Depuis des années, des colons extrémistes ainsi que des activistes d'extrême droite israéliens se livrent à des agressions et des actes de vandalisme contre des Palestiniens, et des lieux de culte musulmans et chrétiens.

AFGHANISTAN

Le chef de la police de Kaboul démissionne après une série d'attaques

Le chef de la police de Kaboul, le général Zahir Zahir a démissionné hier après une série d'attentats commis dans la capitale ces deux dernières semaines.

Le général Zahir Zahir a déclaré au ministère de l'Intérieur qu'il ne voulait plus assumer ses fonctions. Le ministre a accepté sa démission", a déclaré le porte-parole de la police Hashmat Stanakzai.

Les attentats se sont multipliés ces dernières semaines en Afghanistan à l'approche du retrait des troupes de l'Otan prévu d'ici la fin de l'année après 13 ans de présence.

Samedi soir, les talibans ont lancé une attaque contre un complexe utilisé par des étrangers à Kaboul. Un ressortissant sud-africain qui dirigeait une organisation étrangère, son fils et sa fille ainsi qu'un Afghan ont été tués dans cette attaque, a déclaré à la presse le général Zahir peu avant sa démission.

L'attaque visait une mission chrétienne, avait assuré le porte-parole des talibans, Zabiullah Mujahid, qui s'exprimait sur Twitter.

Jeudi, un attentat suicide des ta-

liban contre un convoi diplomatique avait causé la mort de six personnes, dont un Britannique, dans la capitale afghane.

Lundi, ce sont deux soldats américains qui étaient morts dans une attaque contre leur véhicule à Kaboul, au lendemain d'un attentat suicide contre un match de volley-ball ayant fait 57 morts dans la province de Paktika (sud-est), le plus meurtrier perpétré en Afghanistan depuis décembre 2011.

L'essentiel des forces de combat de l'Otan, menées par les Etats-Unis, doit se replier d'ici fin décembre. Ensuite ne resteront qu'environ 12.500 hommes, dont 9.800 Américains, pour assurer une mission d'assistance et de formation de l'armée et de la police afghanes, baptisée "Soutien résolu".

Les talibans s'opposent catégoriquement au maintien de soldats étrangers après 2014 et refusent des pourparlers de paix direct avec le gouvernement de Kaboul, faisant craindre une nouvelle escalade de violences.

URUGUAY

Les électeurs commencent à voter pour le 2^e tour de la présidentielle

Les électeurs uruguayens ont commencé hier à voter pour élire un successeur à leur président José Mujica, avec comme grand favori du second tour de la présidentielle le candidat Tabaré Vazquez, lui-même ancien président.

Les bureaux de vote ont ouvert à 08h00 locales (09h00 GMT) et devaient fermer à 19h30 (21h30 GMT), avec la possibilité d'une heure supplémentaire en cas d'affluence. Dans ce pays de 3,3 millions d'habitants où le vote est obligatoire sous peine d'amende, 2,6 millions d'électeurs sont appelés aux urnes, cinq semaines après le premier tour, associé à un scrutin législatif.

Déjà assurée de garder sa majorité parlementaire, la coalition de gauche du Frente Amplio (FA) s'achemine vers un troisième mandat consécutif, après ceux de Tabaré Vazquez puis de José Mujica, dit "Pepe". Tabaré Vazquez avait été le premier président de gauche du pays, de 2005 à 2010.

Au premier tour le 26 octobre, le cancérologue de 74 ans, qui n'avait jamais cessé d'exercer quand il dirigeait le pays, a recueilli 47,8% des suffrages, loin devant son opposant de centre-droit, le jeune député de 41 ans Luis Lacalle Pou (30,9%).

Les derniers sondages accordent à Tabaré Vazquez 52 à 55% des intentions de vote contre 37 à 41% pour Luis Lacalle Pou, candidat du Parti national.

POLOGNE

Début des élections locales pour le second tour

Les électeurs polonais ont commencé, hier matin, à voter pour élire leurs représentants dans 846 municipalités et 44 villes, celles où aucun candidat n'était parvenu à remporter le premier tour qui avait eu lieu le 16 novembre.

Le premier tour a été marqué par une "mascardade électorale" suite à un bug informatique ayant retardé le comptage des voix. La commission électorale très critiquée par la classe politique, a publié les résultats du premier tour, une semaine après l'opération du vote.

Leurs du premier tour, le parti de l'opposition PiS (Droit et justice, conservateur) dirigé par Jaroslaw Kaczyński, a obtenu 26,85 des voix, devançant la Plateforme civique (PO), formation de la Première ministre Mme Ewa Kopacz (26,36 pc). Le parti paysan (PSL), allié de Mme Kopacz au gouvernement, arrive en troisième position (23,68 pc).

La victoire de Droit et justice est relative car sa majorité lui permettra seulement de gouverner dans la voïvodie (préfecture) des Basses-Carpates (dans le sud-est du pays). Dans les quinze autres régions administratives de Pologne, la coalition gouvernementale est majoritaire.

MOLDAVIE

Début des élections législatives

Les électeurs ont commencé à voter hier en Moldavie pour des élections législatives jugées cruciales pour l'avenir de cette ex-République soviétique.

Les bureaux de vote dans ce petit pays situé entre l'Ukraine et la Roumanie ont ouvert 07h00 du matin (09h00 GMT) et devaient fermer à 21h00 (19h00 GMT). Les premiers résultats sont attendus ce matin. Quelque 3,1 millions d'électeurs élisent pour quatre ans les 101 députés du Parlement. Une vingtaine de partis sont en lice et selon les derniers sondages, la proportion d'électeurs se prononçant pour l'intégration européenne de la Moldavie et celle en faveur d'une adhésion à l'Union douanière menée par la Russie sont identiques : 40% pour chaque camp. La Moldavie est actuellement dirigée par une coalition pro-européenne, mais les principaux partis d'opposition -- le Parti communiste et le Parti socialiste -- souhaitent renforcer la coopération avec la Russie et annuler l'accord d'association avec l'UE.

APS

La Ligue arabe soutient la résolution palestinienne à l'ONU réclamant la fin de l'occupation israélienne

La Ligue arabe a réitéré samedi son soutien à un projet palestinien visant à réclamer à l'ONU la fin d'ici deux ans de l'occupation israélienne, refusant également dans un communiqué de reconnaître l'entité sioniste comme un "Etat juif". L'annonce intervient après une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des pays de la Ligue arabe au Caire, à laquelle a participé le président palestinien Mahmoud Abbas. Samedi, les ministres se sont mis d'accord "sur un plan d'action (...) qui prévoit de soumettre une proposition arabe au Conseil de sécurité des Nations unies pour mettre fin à l'occupation" israélienne des territoires palestiniens, a indiqué dans un communiqué l'organisation panarabe basée au Caire. Le communiqué ne précise pas quand la Ligue arabe a prévu de contacter le Conseil de sécurité à ce sujet. Les ministres arabes ont également annoncé "leur rejet catégorique concernant la reconnaissance d'Israël en tant qu'Etat juif." Les Palestiniens veulent soumettre au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution réclamant la fin, d'ici deux ans, de l'occupation israélienne des territoires palestiniens, malgré l'opposition américaine.

En cas de refus, la Palestine a annoncé qu'elle solliciterait son adhésion à diverses organisations internationales, dont la Cour pénale internationale (CPI), ce qui lui permettrait de demander des poursuites contre des responsables israéliens après les trois agressions meurtrières qui ont déchiré la bande de Gaza ces six dernières années.

DROITS DE L'HOMME

L'abandon de la peine de mort dans la région MENA, thème d'un séminaire demain et mercredi à Alger

La question relative à l'abandon de la peine de mort dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena) sera le thème d'un séminaire mardi et mercredi à Alger.

Organisé à l'initiative du Haut-commissariat des Droits de l'Homme des Nations unies et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des Droits de l'Homme (Cnccppdh), ce séminaire verra la participation d'experts gouvernementaux, de parlementaires, d'universitaire et de représentants de la société civile. Des organisations régionales concernées par cette problématique, ainsi que des experts internationaux des traités de droit de l'Homme et d'autres organismes internationaux et régionaux des droits de l'Homme, prendront part également à ce séminaire.

Cette rencontre se fixe pour objectifs, d'échanger les points de vue sur l'abandon de la peine capitale dans la région Mena, et de faire le pont sur les initiatives et les développements dans le sens de l'établissement de moratoires. Elle se propose également, selon ses organisateurs, de «discuter de la meilleure manière d'assurer les garanties internationales protégeant ceux qui confrontent la peine capitale dans la région, y compris la limitation de l'utilisation de la peine de mort aux seuls crimes les plus graves et l'application



du droit à demander pardon et la commutation des sentences de mort».

Les participants se pencheront, par la même occasion, sur les voies et moyens de «doter les parties concernées d'une stratégie régionale pour abandonner la peine capitale dans la région Mena, y compris par des suggestions pratiques en relation avec la réforme de la loi et le développement des capacités de la défense». A cet effet, les résultats de ce séminaire «vont contribuer au soutien des efforts des gouvernements et des autres parties concernées, y compris les organisations de la société civile, en vue de prendre des mesures dans le sens de l'abandon de la peine de mort dans la région Mena», a-t-on souligné.

L'utilisation de la peine de mort «a diminué sensiblement dans le monde depuis l'adoption, en 2007, pour la première fois, d'une résolution onusienne sur le moratoire par l'Assemblée générale», rappelle la Cnccppdh. En vertu de

l'article 6 du Pacte international sur les droits civils et politiques, la peine de mort «est formulée comme étant une exception au droit à la vie pouvant être imposée uniquement pour les crimes les plus graves dans les pays qui n'ont pas aboli la peine capitale».

Le même Pacte stipule, entre autres, que la peine de mort «ne peut être imposée pour de crimes commis par des personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans». De même, «un strict respect d'un procès en règle doit être garanti et toute personne condamnée à mort doit avoir le droit de demander pardon ou de demander une commutation de la peine».

Les rapports récents du secrétaire général des Nations unies sur des questions liées à la peine de mort révèlent «une tendance chez la communauté internationale entière vers l'abolition de la peine capitale dans la loi et la pratique». Les pays qui continuent à retenir la peine de mort «sont pris des mesures positives pour restreindre son application dans la loi et dans la pratique, reflétant ainsi un déclin dans son utilisation», soulignent les mêmes rapports, précisant que «des tendances similaires ont été observées dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord».

APS

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	11:15	Expression directe
06:20	Franklin	11:20	Consomag
06:30	TFou	11:25	Météo
08:30	Télésurf samedi	11:30	La voix est libre
10:15	L'affiche de la semaine	12:00	Journal régional
10:30	Nos chers voisins	12:25	Journal national
11:00	Tous ensemble	12:55	30 millions d'amis
12:00	Les douze coups de midi	13:25	Les grands du rire
12:48	Météo	15:00	En course sur France 3
12:50	L'affiche du jour	15:25	Samedi avec vous
13:00	Journal	16:10	Des chiffres et des lettres
13:55	Les feux de l'amour	16:50	Harry
15:15	Le père Noël est tombé sur la tête	17:25	Un livre, un jour
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	17:30	Slam
18:00	Bienvenue chez nous	18:10	Questions pour un champion
19:00	Money Drop	19:00	19/20 : Journal régional
19:55	Météo	19:18	19/20 : Edition locale
20:00	Journal	19:30	19/20 : Journal national
20:30	Tirage du Loto	19:58	Météo
20:35	Météo	20:00	Tout le sport
20:40	Nos chers voisins	20:15	Météo régionale
20:45	C'est Canteloup	20:20	Plus belle la vie
20:55	Interventions	20:42	Beau travail
21:50	Interventions	20:45	L'ombre d'un doute
22:50	Interventions	22:50	Météo
23:45	New York Unité Spéciale	22:53	Parlons passion
		22:55	Grand Soir 3
		23:45	Un parcours de convictions, Pierre Joxe

2

06:05	Cœur Océan	06:20	Dans la bouche...
06:30	Cœur Océan	06:25	The Big Bang Theory
06:55	Journal	06:40	The Big Bang Theory
07:00	Télématin	07:05	Les Guignols de l'info
10:00	Thé ou café	07:15	Zapping
10:50	Motus	07:20	Le petit journal
11:20	Les Z'amours	07:50	Engrenages
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	08:45	Engrenages
12:40	Point route	09:35	Casse-tête chinois
12:55	Météo 2	11:30	Album de la semaine
13:00	Journal	12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
13:20	13h15, le samedi...	12:05	La météo
13:50	Météo 2	12:10	Le petit journal de la semaine
13:57	Expression directe	12:45	Le tube
14:00	Mon Envoyé spécial	13:45	L'effet papillon
14:45	Faites entrer l'accusé	14:05	Diana
16:55	Dans la peau d'un chef	15:55	Rencontres de cinéma
17:55	Face à la bande	16:15	The Immigrant
18:50	N'oubliez pas les paroles	18:05	Pendant ce temps...
19:20	N'oubliez pas les paroles	18:07	Pendant ce temps...
19:50	Météo 2	18:10	Le Before du grand journal
20:00	Journal	18:45	Le JT
20:40	Parents mode d'emploi	19:05	Le grand journal
20:43	Beau travail	20:00	Le grand journal, la suite
20:44	Alcaline l'instant	20:25	Le petit journal
20:45	Météo 2	20:55	Engrenages
20:47	Castle	21:50	Engrenages
21:30	Castle	22:45	Spécial investigation
22:15	Castle	23:40	L'oeil de Links
23:00	Mots croisés		

M6

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	08:20	M6 boutique
06:39	Les Podcats	10:35	Cinésex
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	15:35	Un Noël sous les étoiles
08:07	Wakfu	17:20	Les reines du shopping
08:51	Wakfu	18:25	Objectif Top chef
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	19:40	Météo
10:16	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
10:23	Les lapins crétins : invasion	20:10	Scènes de ménages
10:29	Les lapins crétins : invasion	20:50	The Last Ship
10:35	Les lapins crétins : invasion	21:45	The Last Ship
10:46	LoliRock	22:40	The Last Ship
11:09	C'est bon !	23:30	Criminal Minds : Suspect Behavior

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

INTERVENTIONS (SÉRIE TV)



20h55 (55 mn) Saison 1 - Episode 4 sur 6

21h50 (1h) Saison 1 - Episode 5 sur 6

22h50 (55 mn) Saison 1 - Episode 6 sur 6

Francis emmène Romain au chevet de Kadour, leur ami d'enfance. Celui-ci a été blessé alors qu'il était en train de braquer une supérette de proximité.

2

20h45

CASTLE (SÉRIE TV)

20h47 (43 mn) Chambre 147
Saison 6 - Episode 16 sur 2321h30 (45 mn) Plèges
Saison 3 - Episode 16 sur 2422h15 (45 mn) Menace sur New York
Saison 3 - Episode 17 sur 24**3**

20h45

L'OMBRE D'UN DOUTE



A partir du 14 juin 1940, Paris est occupée par les Allemands. Pour certains artistes français, cette défaite est l'occasion d'emprunter des itinéraires surprenants. Franck Ferrand lève le voile sur les secrets des monstres sacrés de la scène parisienne. Il s'intéresse aux choix d'Arletty, aux voyages en Allemagne de Maurice Chevalier et d'Edith Piaf ainsi qu'au parcours de Joséphine Baker. Il revient également sur l'épopée de Jean Gabin, devenu le soldat Moncorgé, et les activités d'espionnage pour les services secrets allemands de Gabrielle Chanel.

CANAL+

20h55

ENGRENAGES (SÉRIE TV)

20h55 (55 mn) Episode 7
Saison 5 - Episode 7 sur 1221h50 (55 mn) Episode 8
Saison 5 - Episode 8 sur 12

Pour tenter de coincer Zak, toujours en fuite, Laure et ses coéquipiers font appel à leur indic, Djibril Merini, espérant qu'il sortira enfin de sa planque.

M

20h50

THE LAST SHIP (SÉRIE TV)

20h50 (55 mn) El Toro
Saison 1 - Episode 5 sur 10

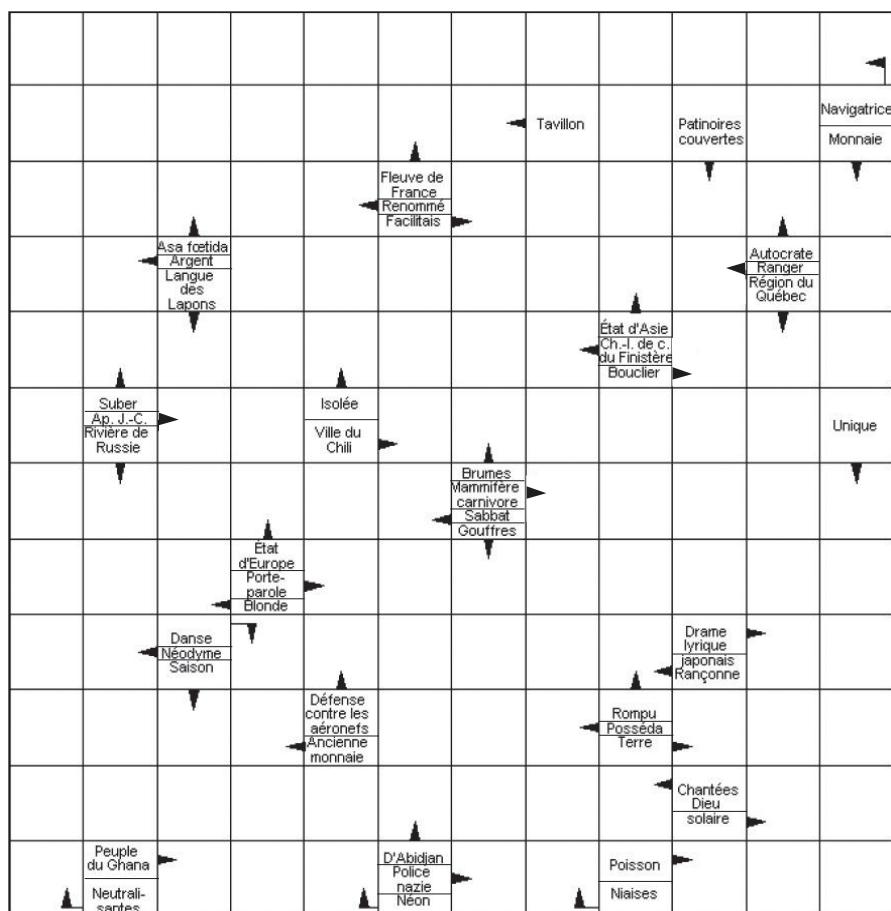
Une petite équipe s'enfonce dans la jungle du Nicaragua. Elle tombe dans une embuscade tendue par El Toro, un tyran à la tête d'une micro-société.

21h45 (55 mn) Panique à bord
Saison 1 - Episode 6 sur 10

Saison 1 - Episode 7 sur 10

Chandler prend le risque de rétablir le contact radio pour se porter au secours d'une Jamaïcaine, qui pourrait être immunisée contre le virus.

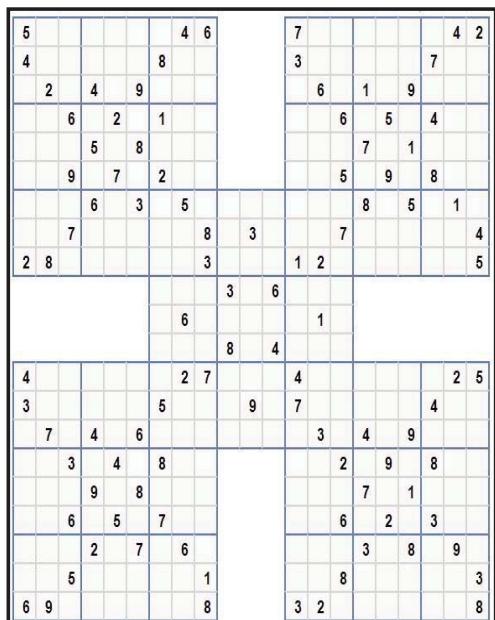
Mots fléchés n°791



Samouraï-Sudoku n°791

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°791

► Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiséptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habileté à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Campagne
11. Choisir - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

► Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculiserait
9. Art contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucree
12. Harasser - Dévêtue

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

proverbe arabe

Jamais deux sans trois

Proverbe français

C'est arrivé un 1^{er} Décembre

1954 : les États-Unis signent un traité de sécurité mutuelle avec Taïwan

1955 : Rosa Louise McCauley Parks refuse de laisser sa place à un passager blanc dans un bus.

1958 : indépendance de la République centrafricaine.

1958 : élection d'Adolfo López Mateos à la présidence du Mexique.

1959 : signature du Traité sur l'Antarctique.

1971 : occupation par l'Inde d'une partie du Pakistan oriental.

1982 : élection de Miguel de la Madrid Hurtado à la présidence du Mexique.

1988 : Benazir Bhutto est nommée premier ministre du Pakistan

1988 : élection de Carlos Salinas de Gortari à la présidence du Mexique

1990 : fuite du président tchadien Hissène Habré, laissant le pouvoir aux rebelles dirigés par Idriss Déby.

1991 : l'Ukraine se prononce pour l'indépendance, Leonid Kravtchouk en devient le premier président.

1994 : élection d'Ernesto Zedillo Ponce de León à la présidence du Mexique.

Célébrations :

- Journée mondiale de lutte contre le SIDA.

- Costa Rica : Jour de la suppression de l'armée.

- Islande : Jour de l'Indépendance, commémorant l'indépendance vis-à-vis du Danemark en 1918.

- Roumanie : Fête nationale.

- République centrafricaine : Fête nationale.

- Portugal : (Restauração da Independência), restauration de l'indépendance.

- Thaïlande : (Wan Damrong Rachanuphap) commémorant la mort du prince Damrong Rajanubhab.

TOURNOI NATIONAL INTER-LIGUES DE BADMINTON À CHLEF **Illustration des jeunes badistes d'Alger**

Les jeunes badistes de la ligue d'Alger se sont illustrés au premier tournoi national inter-ligues de badminton Jeunes catégories, clôturé samedi après-midi à la salle omnisports de "Oued Sly" (Chlef).

A l'issue de deux jours de compétition, les badistes filles et garçons d'Alger ont nettement dominé les épreuves en simple et par équipes.

Cette compétition, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, a été caractérisée par un niveau technique "appreciable", selon le directeur de la formation et du développement à la Fédération nationale de badminton, Mohamed Ali Debabèche. Ce tournoi, organisé par la ligue de Chlef de badminton en collaboration avec la Fédération algérienne de badminton, a regroupé 95 jeunes badistes des ligues d'Alger, Bejaïa, Boumerdès et Chlef dans les catégories d'âge de moins de 10 ans, U13 et U15. Le championnat national inter-ligues est composé de deux tournois, dont le deuxième est prévu au mois de mars prochain à Jijel.

HANDISPORT : JOURNÉE MONDIALE DES HANDICA- PÉS **Jeudi 4 décembre à l'hôtel de l'aéroport d'Alger**

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des handicapés, le club Manar de handisports (Bab Ezzouar) présidé par Redouane Cherbal organise ce jeudi 4 décembre à l'hôtel de l'aéroport de Dar El Beida (Alger) à 14h00 une cérémonie pour récompenser ses athlètes ayant remporté des titres la saison passée et rendre hommage aux personnalités sportive ayant servi le handisport. La cérémonie sera suivie d'une collation.

En parallèle les 2 et 3 décembre, le club sus-cité organise au centre commercial de Bab Ezzouar une exposition (coupes – titres – matériel d'handisport – film – activité de loisir).

SPECIAL OLYMPICS INTERNATIONAL (8ÈS JEUX RÉGIONAUX)

L'Algérie présente dans six disciplines

L'Algérie sera engagée dans six disciplines aux 8^{es} Jeux régionaux du Special Olympics International, prévus du 3 au 10 décembre au Caire, auxquels prendront part 15 pays qui concourent dans 16 disciplines handisport, a appris l'APS hier auprès des responsables de l'association nationale du Special Olympics algérien.

La délégation algérienne forte de 73 personnes est attendue demain au Caire.

Organisée par le Special Olympics Moyen Orient et Nord Afrique, la manifestation a un cachet "sportif, social et humain" et a déjà drainé quelque 1200 volontaires.

L'Algérie participera en garçons et filles en athlétisme, natation, tennis de table, boccia, badminton et basket-ball.

Le rendez-vous concerne tous les pays de la Mena (Moyen Orient/nord Afrique). L'Algérie sera représentée par des athlètes d'Alger, Blida et l'Arbâa.

Outre les compétitions sportives, il est prévu dans le programme des jeux, comme il est de coutume, le Congrès des familles et d'autres rencontres lucratives", a indiqué le directeur national sportif du Special Olympics algérien, Mohamed Hachef.

AIBA PRO BOXING (2^e JOURNÉE) **Victoire de Chadi et Bouloudinat, Flissi battu**

Les deux boxeurs algériens, Abdelkader Chadi (64 kg) et Chouib Bouloudinat (91 kg) ont remporté leurs combats, pour le compte de la deuxième journée de l'AIBA pro boxing, alors que Mohamed Flissi a été battu par le champion olympique de la catégorie (52kg), le Kazakh Ilyas Suleimenov.

Lors de cette deuxième journée de la première phase "pré classement" de cette nouvelle compétition professionnelle, organisée du 21 au 29 novembre dans différentes villes du monde, Chadi a battu aux points samedi à Novosibirsk en Russie, le Mexicain Romero Marin Juan Pablo, champion du monde WSB 2012.

Chadi qui avait déjà battu ce Mexicain, la saison passée à Blida, dans le cadre de la WSB, a remporté son combat suite à la décision de deux juges (58-56 et 58-56), alors que le troisième juge a donné match nul.

ateur de "la plus grande surprise", selon l'AIBA, lors de la première journée de compétition dans sa catégorie (64 kg), Abdelkader Chadi qui a surclassé le n°2 de sa catégorie, le Lituanien Evaldas Petrauskas, médaillé de bronze aux jeux olympiques de Londres en 2012, réalise ainsi sa deuxième victoire dans cette compétition.

De son côté, Chouib Bouloudinat (91 kg), battu en extérieur lors de son premier match disputé à Bergame en Italie, face au Russe Aleksei Egorov, champion d'Europe 2013, s'est racheté lors de cette 2^e journée, en battant aux points samedi soir en Italie,



l'Ukrainien Roman Golovashchenko.

Bouloudinat (58-56), a arraché son combat suite à la décision du deuxième juge (55-59), alors que les deux autres ont donné match nul (57-57).

Mohamed Flissi (52kg), qui avait remporté son premier combat par KO technique face au Français Redoane Asloum, a été battu par le favori de sa poule, le Kazakh Ilyas Suleimenov, vendredi soir à Novosibirsk en Russie.

Flissi, vice-champion du monde d'Almaty (49 kg) et champion d'Afrique en titre, a bien entamé son duel face au champion olympique de la catégorie des 52 Kg à Londres, en dominant le premier round de bout en bout.

À la fin du 2^e round, les deux boxeurs étaient à égalité, mais le début du 3^e round a été fatal pour l'Algérien qui ne s'attendait pas à être battu par KO face à son adversaire du jour, un boxeur beaucoup plus expérimenté dans cette catégorie du poids.

L'Algérie est présente dans cette compétition qui a débuté le 3 octobre dernier et qui se tient dans différentes villes du monde, avec cinq de ses meilleurs boxeurs retenus officiellement par l'instance internationale dans le cadre de l'APB. Il s'agit de Mohamed Flissi (52kg), Abdelkader Chadi (64 kg), Nawfel Ouatahi (+91 kg) et Abdelfatiha Benchahla (81 kg). Ce dernier a déclaré forfait pour ce rendez-vous, en raison d'une blessure contractée suite à un accident de voiture. L'APB sera, à l'instar de la WSB, qualificative aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016. 20 places seront réservées pour le rendez-vous brésilien, soit les finalistes de chaque catégorie de poids.

Cette compétition comprend trois phases, la première "pré classement" se joue en deux tournois (24 octobre au 1 novembre et 21 au 29 novembre), la deuxième : "classement" est prévue du 12 au 20 décembre. En revanche, la troisième phase, programmée du 23 au 31 janvier, sera consacrée pour les combats du tournoi final.



الألعاب الأولمبية الخاصة
أولمبياد العالم العربي الثامنة
لمنطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا
القاهرة ٢٠١٤

inserite sous le thème général "Partager l'émotion".

Le SOI est le premier mouvement humanitaire au monde qui accorde une importance particulière à l'insertion sportive des handicapés mentaux principalement.

La structure suit plus de 200 programmes, appliqués par une centaine de pays membres dont l'Algérie. Sa mission consiste à assurer l'encadrement et la prise en charge de ces personnes à travers le sport et leur insertion dans la vie sociale. En Algérie, le Special Olympics a été mis en place en 1997.

Sudoku N°790

8	4	3	2	1	7	9	5	6
6	1	9	5	3	4	2	7	8
2	5	7	8	9	6	1	3	4
5	8	1	6	4	3	7	9	2
9	6	4	1	7	2	3	8	5
7	3	2	9	8	5	4	1	6
4	9	8	7	5	1	6	2	3
1	2	5	3	6	9	8	4	7
3	7	6	4	2	8	5	1	9

5	7	8	9	6	3	1	2	4
2	6	1	4	7	5	3	9	8
9	3	4	2	1	8	6	7	5
7	9	6	8	5	2	4	3	1
3	1	5	6	4	7	2	8	9
8	4	2	1	3	9	5	6	7
1	8	7	5	2	6	9	4	3
6	5	9	3	8	4	7	1	2
4	2	3	7	9	1	8	5	6

Solution

Mots Croisés N°790

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MAIE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°790

PLASANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVÉE
LUTZ■CREDIT■
ETRECI■TINTE
S■ESPPO■ESE■

12E JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

Bousculade en tête du classement

Said Ben

La 12e journée du championnat d'Algérie de ligue 1 Mobilis a permis à trois équipes de rejoindre le leader, le MO Béjaïa en tête du classement à la faveur de leur victoire respective et le nul des Béjaouis à Oran. Il s'agit de l'USM El Harrach, l'USM Alger et le CS Constantine.

Chronologiquement, l'USM El Harrach s'est imposé devant le MC Alger sur le score de (1-0), en match avancé de cette 12e journée du championnat, disputé vendredi dernier au stade Mohammadia (Alger).

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Abid (82).

Cette victoire avait alors permis aux Harrachis de s'installer provisoirement en tête du classement avec un total de 21 points, alors que le MCA qui a enregistré sa 6e défaite de rang, reste bon dernier avec 9 points.

Et ce n'est que samedi dernier que les derniers matchs de cette journée ont été disputés à l'issu des quels, on notera le nul dont s'est contenté le désormais ex-leader, le MOB à Oran face au MC Oran pour se faire rejouindre par les autres équipes citées ci-dessus.

Pourtant c'est Zerdab (25') qui a ouvert la marque pour Béjaïa avant que le Libyen Zaebia n'égalise juste à l'entame de la seconde période.



De son côté, le CS Constantine et son coach Rachid Belhout se sont imposés non sans mal contre une équipe oranaise en crise de confiance grâce à un seul but signé Boulemdais (10e minute).

Quant à l'USM Alger, elle poursuit sa dynamique des victoires en enchaînant par une cinquième consécutive en infligeant un (3 à 1) à la JS Saoura.

Grâce à ce succès, les hommes de Hubert Velud confirment leur retour en forme après une période de doute et une série de trois défaites de rang.

De son côté l'ES Sétif, a arraché un précieux point lors de son déplacement à l'Arbaâ face au RCA (1-1). Menés au score sur une réalisation de Bouaicha (75), les Setifiens ont remis les pendules à l'heure par Zararea (80').

Le CR Belouizdad est l'autre bénéficiaire de cette journée en dominant la JS

Kabylie (2-1) dans un match à huis clos. Un doublé de Bougueroua a permis aux protégés d'Alain Michel d'effectuer une belle remontée en classement, désormais à la septième place.

A l'opposé, les affaires ne s'arrangent guère pour la JS Kabylie qui enregistre un nouveau revers et glisse à la dixième place au classement.

Le MCEI Eulma, version "Ait Djoudi" a renoué avec le succès à l'occasion de la réception de l'avant-dernier l'ASO Chlef (2-1) et remonte à la première partie du tableau.

Enfin, le NAHD sous la conduite de son nouvel entraîneur Hugo Broos est revenu avec un précieux point de Bel Abbès face à l'USMBA (0-0) et confirme sa dernière victoire de la semaine dernière. Les Sang et Or sont en passe de quitter la zone dangereuse...

Résultats complets :

USM Harrach - MC Alger	1-0
RC Arbaâ - ES Sétif	1-1
CS Constantine - ASM Oran	1-0
USM Bel-Abbès - NA Hussein Dey	0-0
CR Belouizdad - JS Kabylie	2-1
MC El-Eulma - ASO Chlef	2-1
MC Oran - MO Béjaïa	1-1
USM Alger - JS Saoura	3-1

Classement :

	Pts	J
1. USM El-Harrach	21	12
-- . CS Constantine	21	12
-- . MO Béjaïa	21	12
-- . USM Alger	21	12
5 . ES Sétif	18	11
-- . MC Oran	18	12
7 . USM Bel-Abbès	17	12
-- . CR Belouizdad	17	12
-- . MC El-Eulma	17	12
10. JS Kabylie	14	12
-- . ASM Oran	14	12
-- . RC Arbaâ	14	12
13. JS Saoura	13	12
-- . NA Hussein Dey	13	12
15. ASO Chlef	10	11
16. MC Alger	9	12.

Prochaine journée :**Vendredi 5 décembre:**

NA Hussein-dey- USM El Harrach 16h00

Samedi 6 décembre:**15h00 :**

JS Saoura- MC El Eulma

16h00 :

MO Béjaïa- USM Alger

ASM Oran- MC Oran

17h00 :

JS Kabylie- RC Arbaâ (huis clos)

17h45 :

ES Sétif- CR Belouizdad

18h00 :

ASO Chlef- USM Bel Abbès

MC Alger- CS Constantine

MC ALGER

Vers le renvoi de certains joueurs en fin de la phase aller

Le président du MC Alger Hadj Taleb Omar, a indiqué que des sanctions sévères allaient jusqu'au renvoi du club seront prises à l'encontre de certains de ses joueurs qui ont manqué aux règles de la discipline, à l'issue de la phase aller du championnat de Ligue 1 algérienne de football.

Toute la lumière sera faite sur le comportement de certains joueurs de notre équipe ayant manqué aux règles de la discipline et semé la zizanie dans le groupe", a déclaré le président du "Doyen", invité d'une émission sportive de la télévision nationale samedi à l'al-

gérie de football.

"Il ne reste que trois matchs avant la fin de la phase aller, et ma foi, le moment n'est pas adapté pour prendre des sanctions à l'encontre des joueurs. Mais je peux vous assurer que les fautifs le paieront cher une fois cette première tranche de l'exercice bouclée", a-t-il ajouté.

Il a toutefois nié avoir écarté le défenseur Amine Aksas de l'équipe, après sa prise de bec avec son coéquipier et capitaine d'équipe, Abderrahmane Hachoud.

"Aucune décision n'a été encore prise. Au risque de me ré-

éter, ce n'est pas le moment de jeter de l'huile sur le feu", a encore précisé Taleb, qui n'a pas écarté l'idée de mettre à la porte les joueurs, si les résultats de l'enquête montreront qu'ils sont coupables de manquement à la discipline dans le groupe. Par ailleurs, Hadj Taleb, qui a pris les rênes du club phare de la capitale en juillet dernier, a informé que son équipe comptait engager au moins trois nouveaux joueurs lors du mercato d'hiver, dont le coup d'envoi sera donné le 15 décembre.

Il s'agit, selon lui, d'un défenseur axial, d'un milieu de terrain et d'un attaquant, précisant que le nouvel entraîneur de l'équipe, le Portugais Arthur Jorge, qui entamera son travail lundi, lui-même définira les postes à pourvoir après avoir visionné sur vidéo deux matchs des Vert et Rouge et assisté à un troisième lors du dé-



placement de Séfir la semaine dernière.

Le technicien portugais remplacera Boualem Charef, démis de ses fonctions il y a trois semaines. C'est le directeur technique des catégories jeunes du MCA, Boualem Larroum, qui a assuré l'intérim lors des trois derniers matches, soldés tous par des défaites.

La première sortie d'Arthur Jorge avec le MCA sera contre l'un du quatuor de la tête du classement, le CS Constantine, samedi prochain à domicile, mais à huis clos.

MOB-USMA et ASMO-MCO à 16h00, ESS-CRB à 17h45

La Ligue de football professionnel a procédé samedi soir à la reprogrammation des matchs MO Béjaïa- USM Alger, ASM Oran-MC Oran et ES Sétif-CR Belouizdad, prévus samedi 6 décembre pour le compte de la 13e journée de Ligue 1, a annoncé l'instance suscitée sur son site officiel. Le choc entre les Crabs et le champion sortant, l'USM Alger, ainsi que le derby d'Oran, entre l'ASMO et le MCO ont été reprogrammés à 16h00, tandis que le chaud duel entre l'ESS et le CRB a été décalé à 17h45, probablement pour les besoins de la retransmission TV en direct. La Ligue, dans le même communiqué, a confirmé le déroulement des matchs MC Alger-CS Constantine et JS Kabylie-RC Arbaâ à huis clos, au moment où les autres rencontres se dérouleront en présence du public.

USM ALGER

Les jeunes s'illustrent, Velud optimiste

L'entraîneur de l'USM Alger, Hubert Velud, s'est montré optimiste quant à l'avenir de sa formation sensiblement rajeunie depuis deux saisons et victorieuse une nouvelle fois samedi soir face à la JS Saoura (3-1), pour le compte de la 12e journée du championnat de football.

"Hormis Laifaoui et Khoualed (33 ans et 28 ans), les onze joueurs alignés dans ce match contre la JS sont tous très jeunes et ont plusieurs années encore à accomplir sur les terrains. C'est une grande satisfaction pour le club dans le cadre de son projet d'avenir pour lequel nous travaillons depuis la saison dernière", a déclaré le technicien français en conférence de presse à l'issue de la rencontre.

Au cours de ce match, Velud a de nouveau fait confiance

à l'international olympique Belkhemasa (20 ans), qui a chaîné sa troisième titularisation de suite, ainsi qu'à Bafitech (21 ans) buteur pour la deuxième fois de suite, deux joueurs issus de l'équipe espoirs.

Meziane (20 ans), un autre international olympique, a quant à lui, fait son entrée à la 38e minute et a réussi à inscrire son premier but en seniors à la 90e+3.

Dans l'effectif usmiste aussi, l'on pouvait noter la présence d'un troisième international olympique, en l'occurrence Ferhat (21 ans), alors que Chafai, Boudebouda, Belaïli et Nadji ont tous moins de 24 ans.

"Avec un effectif garni de jeunes, l'avenir de l'USMA ne peut qu'être florissant. Il suffit seulement de continuer à travailler dans ce sens", a encore dit l'ex-coach de l'ES Sétif,

en poste depuis novembre 2013. L'USMA, qui a traversé un passage à vide au début du championnat, a confirmé son retour en force en enchaînant une troisième victoire de rang. L'équipe reste aussi invaincue depuis six journées.

Champions d'Algérie en titre, les Rouge et Noir accèdent à la première place au classement qu'ils partagent avec le MO Béjaïa, l'USM El Harrach et le CS Constantine. L'importance accordée par la direction usmiste aux catégories jeunes se traduit aussi par cette place de leader qu'occupe son équipe dans le championnat des moins de 21 ans, de surcroît avec quatre points d'avance sur le deuxième.

Les espoirs de l'USMA sont aussi détenteurs du titre de champion des U-21 de l'exercice écoulé.

APS

CHAMPIONNAT DE PORTUGAL (11^{ÈME})

Slimani inscrit un doublé avec Sporting Lisbonne

L'international algérien Islam Slimani a contribué grandement à la victoire à domicile de son équipe, Sporting Lisbonne face à Vitoria Setubal (3-0) en inscrivant un doublé, samedi soir pour le compte de la 11^e journée du championnat de Portugal de football.

Il s'agit du premier doublé de l'ex-attaquant du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie) cette saison, aussi bien en sélection nationale qu'en club lisboète. Trois jours auparavant, Slimani (26 ans) avait inscrit son deuxième but en Ligue des champions d'Europe lors de la victoire à domicile face aux Slovènes de NK Maribor (3-1), mardi soir dans le cadre de la 5^e journée de la phase des poules.

Cette victoire a permis au club de la capitale portugaise de rester en course pour une place en huitièmes de finale avant une journée de la clôture de la phase des poules.

Lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) qui ont pris fin le 19 novembre courant, Slimani, meilleur buteur actuel des Verts, s'était contenté d'inscrire un seul but en six matches. La sélection algérienne est néanmoins qualifiée pour la phase finale prévue en Guinée Equatoriale (17 janvier-8 février 2015).



SÉRIE A ITALIENNE (13^{ÈME})

Deuxième but pour l'Algérien Taïder avec Sassuolo

Le milieu international algérien, Saïd Taïder, a inscrit son deuxième but cette saison en championnat de Série A italienne de football lors de la victoire à domicile de son équipe Sassuolo face à Verone (2-1), samedi soir pour le compte de la 13^e journée. Taïder a offert à ses camarades trois précieux points en faisant la différence à la 77^e, alors que le match se dirigeait vers un nul (1-1). Il y a quelques semaines, le joueur de 22 ans avait ouvert son compteur buts dans le championnat italien de cet exercice sur le terrain de Parme. Ce jour-là, son équipe s'était imposée (3-1). S'étant contenté de quelques minutes de jeu en fin du match de sa formation lors de la précédente journée, le joueur des Verts a été aligné d'entrée cette fois. Taïder devait porter les couleurs de Southampton cette saison où il avait été prêté par l'Inter Milan (Série A, Italie), mais il n'est resté que trois semaines avec le club du Premier League anglaise, préférant retourner en Italie pour atterrir à Sassuolo. Ce club, qui est à sa deuxième saison parmi l'élite italienne, a fait une remontée spectaculaire au classement. Après avoir longtemps occupé la zone rouge en début du championnat, il pointe actuellement à la 9^e place. Mieux, les coéquipiers de Taïder sont invaincus depuis six journées.



COUPE D'ALGÉRIE - 32^{ES} ET 16^{ES} DE FINALE

Tirage au sort aujourd'hui

Le tirage au sort des 32^{es} et des 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, édition 2014-2015, aura lieu aujourd'hui, à partir de 17h30 à Alger, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) hier sur son site officiel.

Les 32es de finale seront marqués par l'entrée en lice des 16 clubs de Mobilis-Ligue 1, auxquels s'ajoutent les équipes qualifiées à l'issu des tours régionaux, disputés entre le 14 et le 23 novembre dernier. La composante des participants à ces 32es de finale comporte également 14 clubs de Mobilis-Ligue 2, et autant de clubs (14) de la division nationale Amateur, au moment où la Division inter régions sera représentée par 10 équipes. Six clubs de la Régionale 1 ont également réussi à atteindre ce tour, au moment où la division Régionale 2 sera représentée par trois clubs et la division Honneur par un seul club. La ré-



gion Est, à travers les villes de Constantine, Annaba et Batna est la plus représentée avec un total de 18 clubs, suivie de la région Centre (Blida / Alger) avec 13 clubs, puis la région Ouest (Sétif / Oran) avec 11 clubs, au moment où la région Sud (Ouargla / Bechar) ne sera représentée que par six clubs.

Ligue 1 : JS Saoura, MC El Eulma, MO Béjaïa, USM Alger, ASM Oran, MC Oran, MC Alger, CS Constantine, ES Sétif, CR Belouizdad, JS Kabylie, RC Arbaâ, NA Hussein-Dey, USM El Harrach, ASO Chlef et USM Bel Abbès.

Ligue : USM Blida, ESM Koléa, O Médéa, JS M Béjaïa, CABB Arréridj, A Boussaâda, CA Batna, AB Merouana, DRB Tadjenant, US Chaouia, AS Khroub, CRB Ain Fekroun, MC Saïda et RC Relizane.

Division Nationale Amateur : CRB Dar El Beida, US Oued Amzour, USM Chéraga, MSP Batna, MO Constantine, HB Chelghoum Laïd, Hamra Annaba, ES Guelma, NRB Touggourt, MB Hessnas, IS Tighenif, TOM Arzew, l'ES Mostaganem et l'ES Araba.

Division Inter régions : US Beni Douala, CA Kouba, NRB Achir, USM Sétif, NB El Kala, MB Hassi Messaoud, Athletic Hassi Messaoud, NT Souf, JS Emir Abdelkader et USM Oran.

Division Régionale : US Boukhadara, ES Souk Ahras, CRB Ouled Abdellah, CR Zoubiria, O. Tizi Rached, ES Bechar Djedid, GC Ain Sefra, CRB Tircine et AS Marsa.

Division Honneur : ER Ouled Moussa.

CHAMPIONNAT DE QATAR (11^{ÈME})

L'entraîneur Zekri chute avec Al-Wakrah face au SC Qatar (7-0)

L'entraîneur algérien Noureddine Zekri, nouvellement arrivé à Al-Wakrah, a essayé une sévère défaite avec son équipe sur le terrain du SC Qatar (7-0), où évolue l'international algérien Rafik Halliche, samedi soir en ouverture de la 11^e journée du championnat de super division de football au Qatar.

Il s'agit de la troisième défaite pour au-

tant de matchs de Zekri avec sa nouvelle formation où il avait remplacé, en début de novembre, le Tunisien Maher Al Kanzari, démis de ses fonctions pour mauvais résultats. La mission de l'ancien entraîneur de l'ES Sétif et le MC Alger (Ligue 1, Algérie) s'annonce très difficile au Qatar. Son club est provisoirement premier non relégable (12,7 pts).

Le technicien algérien avait déjà eu deux expériences à l'étranger, au Soudan et en Arabie Saoudite en entraînant respectivement Al-Ahly Shendi et Al-Raed.

Pour leur part, Halliche et ses coéquipiers remontent à la 4^e place au classement avec 19 points, mais distancés de 7 unités par le leader Al-Sadd qui compte un match en moins.



TRANSFERT

Laurent Blanc : «Le Paris SG doit payer "très très cher" pour engager Brahimi»

L'entraîneur du Paris Saint-Germain Laurent Blanc, a reconnu la difficulté pour son équipe de Ligue 1 française de football d'engager l'international algérien Yacine Brahimi, vu que le club de ce dernier (Porto, Portugal) a mis une clause de départ "très très chère".

"Le seul problème, Porto a mis une clause de départ très très chère. Ca fait réfléchir. Mais bon, quand on aime, il faut payer", a déclaré le patron technique du PSG à l'issue de la victoire de son équipe face à Nice (1-0), samedi soir pour le compte de la 14^e journée du championnat de Ligue 1 française.

Le meneur de jeu des Verts, transféré l'été dernier de Grenade (Ligue espagnole) à Porto, est monté en puissance de-

puis le précédent Mondial au Brésil l'été dernier. Ses belles prestations lui ont valu d'être suivi de très près par nombreux gros bras en Europe dont le PSG.

"Il confirme tout le bien que l'on pensait de lui. Je l'ai vu en Coupe du Monde avec l'Algérie et là il est en train de donner toute la pleine mesure de son talent avec Porto", a dit à son propos le champion du monde avec la France en 1998.

Blanc a poursuivi que Brahimi est "le genre de joueur beau à voir jouer. Il peut éliminer, un, deux, voir trois joueurs et il marque maintenant en plus". Élu meilleur joueur africain de la Liga au titre de la saison 2013-2014, le joueur de 24 ans, formé à Rennes (Ligue 1, France), est favori en puissance

pour le titre du meilleur joueur de l'année qu'attribuera la Confédération africaine de football (CAF) en janvier prochain, selon les spécialistes.

Qualifié avec les "Dragons" aux huitièmes de finale de la ligue des champions devant une journée de la fin de la phase des poules, le joueur s'est illustré dans cette compétition en marquant notamment quatre buts.

Interrogé récemment sur l'intérêt que lui accordent plusieurs clubs du vieux continent, le nouveau maître à jouer de la sélection algérienne a précisé qu'il était concentré sur son parcours avec son club, non sans exprimer son vœu de jouer un jour pour de grandes formations du monde.

APS



MANDANDA : «ON EST LÀ POUR LE TITRE»

L'OM ne se cache plus, il vise le titre de champion de France en fin de saison. Le gardien olympien confirme.

«On ne peut pas empêcher les supporters de rêver, de croire au titre. On est là pour ça. Mais il faut être conscient que le chemin est long. Il y a de très très bonnes équipes, il va falloir batailler dur pour atteindre cet objectif. On garde beaucoup d'humilité. On travaille pour gagner le maximum de matches pour atteindre nos objectifs à la fin de saison», a reconnu l'ancien Havrais.

**GIROUD APPORTE UN POIDS OFFENSIF**

Titulaire pour la première fois depuis sa blessure fin août, Giroud (Arsenal) n'a pas eu la même réussite que lors de son entrée en jeu contre MU mais il a apporté contre WBA (1-0) un abattage physique et un poids offensif qui avaient manqué à Arsenal lors de la 13e journée du championnat d'Angleterre.

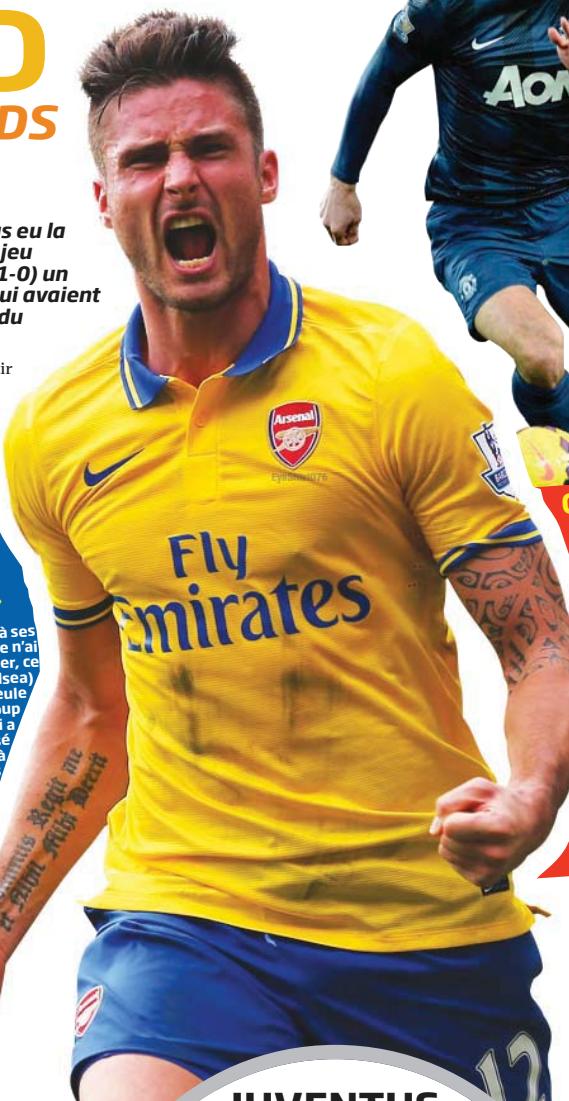
L'attaquant n'a pas eu l'occasion de marquer sauf sur un tir très excentré (27') après une erreur du gardien. En manque de rythme, il a été remplacé à la 78^e minute. Cela faisait sept semaines que Koscielny n'avait pas joué et le défenseur des Gunners ne s'en est pas si mal tiré. Le jugement aurait toutefois pu être plus sévère si Berahino, qu'il couvrait, n'avait été signalé à tort hors-jeu (47').

MOURINHO : «ON A TOUT ESSAYÉ»

José Mourinho, l'entraîneur de Chelsea, n'en voulait pas à ses joueurs après le nul (0-0) contre Sunderland samedi. «Je n'ai aucune critique à formuler. On a tout essayé pour gagner, ce n'était pas possible.» Jose Mourinho (entraîneur de Chelsea) : «Le match était délicat, ça ne fait qu'un point. Une seule équipe a cherché la victoire. Eux, ils ont défendu beaucoup et bien. Ce n'est pas un crime, c'est une stratégie qui a payé. On était un peu fatigués vers la fin et on a laissé plus d'espaces. Mais je n'ai aucune critique à formuler à mon équipe. Ici, ce n'est jamais facile, surtout pas contre un adversaire qui se prépare depuis une semaine. On a tout essayé pour gagner, ce n'était pas possible.»

PELLEGRINI ENCENSE AGÜERO

Le manager de Manchester City, Manuel Pellegrini, a encensé son attaquant argentin, Sergio Agüero. «Il peut être meilleur que Ronaldo ou Messi». Ce sont les mots de Manuel Pellegrini, l'entraîneur de Manchester City, à propos de Sergio Agüero, l'attaquant des Citizens. Le Kun a inscrit un triplé face au Bayern Munich lors de la 5^e journée de Ligue des Champions. Pour le manager des Sky Blues, l'Argentin fait en tout cas partie des meilleurs joueurs du monde. «C'est un joueur exceptionnel, a-t-il déclaré en conférence de presse. C'est un buteur majeur de la Premier League et nous sommes très heureux de l'avoir. Je lui demande toujours de se donner à fond pour être le meilleur, car je crois qu'il a toutes les cartes en main pour le devenir. Je suis certain qu'il fait déjà partie des cinq meilleurs. Il n'est pas meilleur que Cristiano ou Messi, mais il en est tout proche. A chaque fois qu'il joue, il fait la différence.» Avec 12 buts au compteur en Premier League, Agüero pourra de nouveau scorer, face à Southampton, dimanche.

**JUVENTUS Assamoah out deux mois**

Gêné par une douleur récurrente au genou gauche, l'international ghanéen Kwadwo Asamoah va subir une opération, mardi prochain. Déjà absent depuis le premier novembre, Asamoah devrait encore être indisponible au moins jusqu'au début du mois de février, rapporte la *Gazzetta dello Sport*. Leader de Serie A, la Juventus a reçu le Torino, hier.

**VAN PERSIE VERS UN DÉPART PRÉMATURÉ ?**

annoncé en vente en fin de saison pour Manchester United qui n'est plus satisfait de ses performances, Robin van Persie aurait peut-être aggravé sa situation le weekend dernier. Dans le match remporté heureusement contre Arsenal (1-2), son ancien club, l'attaquant néerlandais a dû être remplacé à un quart d'heure de la fin de la rencontre par son entraîneur visiblement agacé par la mauvaise prestation du gaucher qui n'aura touché que 13 ballons durant plus d'une heure passée sur la pelouse de l'Emirates Stadium. Pas très certain de débuter ce samedi contre Hull City, l'attaquant de 31 ans pourrait être écarté au profit du jeune James Wilson. Avec 3 buts en 11 apparitions cette saison, l'ancien joueur des Gunners ne méritait pas plus la confiance de Louis van Gaal. Devant cette situation, il est clair que le séjour du joueur mancunien à Old Trafford ne s'évalue plus sur le long terme. Roberto Mancini et l'Inter Milan se tiennent prêts surtout que l'hiver pourrait faire avancer les choses.

GUARDIOLA CALME LES ARDEURS DE RUMMENIGGE

Le président du Bayern Munich, Karl-Heinz Rummenigge, a récemment confié vouloir garder son entraîneur le plus longtemps possible. «Pep est une bénéédiction pour le Bayern. C'est quand il voudra, nous sommes prêts. Je vais tout faire pour qu'il reste le plus longtemps possible», a-t-il indiqué. Mais pour Pep Guardiola, interrogé sur cette sortie médiatique après la victoire de ses hommes face au Hertha Berlin (1-0), rien ne presse. «Nous avons du temps pour parler de ce thème», a-t-il indiqué dans des propos relayés par *Sport*.

300^e pour Raul Garcia

Raul Garcia, qui s'apprête à disputer son 300^e match avec l'Atletico Madrid, a mesuré le chemin parcouru avec les Colchoneros. «Regarder en arrière vous donne le vertige. Il y a eu beaucoup de rencontres, de nombreuses années, j'ai porté ce maillot longtemps... Pour moi, atteindre la barre des 300 apparitions pour Atletico est un chiffre très important. C'est la preuve que les choses se passent bien.



Mais je ne veux pas res-

ter là-dessus», a expliqué le polyvalent milieu des Colchoneros.

OCI**Ouverture de la 10^e conférence des ministres de l'Information des pays membres de l'OCI**

La 10^e conférence des ministres de l'Information des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'ouvre aujourd'hui à Téhéran et doit notamment aborder le rôle des médias dans le soutien à la cause palestinienne.

Les travaux de la conférence sous le thème «Rapprochement des médias en faveur de la paix et de la sérenté dans le monde musulman», seront suivis d'une réunion au niveau des experts mercredi et jeudi.

Les ministres de l'Information de l'OCI aborderont plusieurs sujets dont notamment «le rôle des médias dans la défense des lieux saints musulmans à El Qods et ce en mettant à nu la politique agressive de l'occupant israélien, ses tentatives visant à judaïser la ville sainte et ses crimes dans la bande de Gaza», a indiqué le secrétaire général de l'OCI, Amine Madani.

Il sera également question d'examiner les moyens permettant de lutter contre l'extrémisme et le phénomène de l'islamophobie ainsi que les instruments pour soutenir les échanges et la coopération entre les médias des pays musulmans, selon le chef de l'OCI.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI
Une délégation de 11 entreprises britanniques en visite d'affaires en Algérie

Une délégation composée de onze (11) entreprises britanniques effectue actuellement une visite d'affaires de quatre jours en Algérie, pour examiner les opportunités de partenariat commercial et d'investissement, indique dimanche l'ambassade du Royaume-Uni à Alger dans un communiqué. Durant sa mission, la délégation qui représente les domaines de l'éducation, de la formation, de l'industrie, de la communication, de la logistique, de l'énergie, de la sécurité et de la défense, rencontrera des hommes d'affaires algériens afin d'examiner les possibilités de partenariat avec des opérateurs et entreprises algériennes.

Des réunions seront tenues, à cet égard, avec le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Mohamed El Aid Benamor ainsi qu'avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad. Parmi les entreprises britanniques intéressées par le marché algérien figure EcoCa Ltd, spécialisée en fabrication de voitures électriques et désirant investir dans ce domaine en Algérie, note-t-on.

«Je suis ravi d'accueillir une fois de plus une délégation aussi variée d'entreprises britanniques à Alger. Cette mission commerciale reflète le large éventail d'opportunités qui peuvent être offertes par les entreprises britanniques», a déclaré l'ambassadeur britannique à Alger Andrew Noble cité dans le communiqué. De son côté, le chef de la section commerciale à Londres (UKTI London) a exprimé son souhait de «consolider» les relations algéro-britanniques déjà existantes et «explorer de nouvelles opportunités qui serviront nos deux pays», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - FRANCE**Abdelmalek Sellal reçoit le représentant spécial chargé des relations avec l'Algérie**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, dimanche à Alger, le représentant spécial chargé des relations avec l'Algérie, Jean-Louis Bianco, qui effectue une visite en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien a permis d'aborder l'état des relations algéro-françaises dans leurs volets relatifs à la coopération et aux échanges dans le do-



maine économique, et ce, à la veille de la réunion du 2^e Comité Intergouvernemental de haut niveau algéro-français prévu à Paris le 4 décembre

prochain. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb.

TRAVAUX DU XV^E SOMMET DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
M. Lamamra s'entretient à Dakar avec son homologue français

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra s'est entretenu dimanche à Dakar avec son homologue français Laurent Fabius, en marge des travaux du XVème Sommet de l'organisation internationale de la francophonie (OIF), a indiqué un communiqué du ministère.

Les discussions ont essentiellement porté sur des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau algéro-français devant se tenir prochainement à Paris. Il s'est agit aussi des thématiques abordées à l'occasion du Sommet de l'OIF de Dakar, placé sous le thème «femmes et jeunes en francophonie : vecteurs de paix et acteurs de développement».

Les deux ministres ont également abordé des questions régionales et internationales notamment les dossiers malien et libyen.

**ALGÉRIE - ONU****L'Algérie participe à Lima à une conférence mondiale sur les changements climatiques**

L'Algérie participera aux travaux de la 20^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP20), qui se tiendra du 1 au 12 décembre 2014 à Lima (Pérou), indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie prendra part à cette conférence avec une délégation multisectorielle conduite par la ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Daïla Boudjemaa, qui participe



pera au segment de haut niveau prévu du 9 au 11 décembre prochain, précise la même source.

La Conférence de Lima «devrait aboutir à l'élaboration du projet du futur régime climatique universel et juridiquement contraignant sur l'ensemble des parties», souligne le communiqué du MAE, qui ajoute que ce document devrait être entériné à la 21^e Conférence climatique qui se tiendra à Paris, en décembre 2015 et entrera en vigueur en 2020.

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'UPM**L'Algérie participe, à Ankara, à la réunion de la commission économique**

Une délégation du parlement algérien (conseil de la Nation et Assemblée populaire nationale) prendra part lundi à Ankara (Turquie), aux travaux de la réunion de la commission économique, des affaires financières et sociales et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

La réunion permettra aux participants de procéder à un échange de vues sur plusieurs questions dont «La protection et la promotion des investissements dans la région du bassin méditerranéen» et «Les aspects économiques de la migration

et de la coopération sur le développement du tourisme entre les pays membres de l'Assemblée parlementaire de l'UpM», indique un communiqué de l'APN.

- L'APN sera représentée par les députés Mahjoub Bedda, président de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, et du député Salim Chenoufi, qui sont également membres permanents de la commission économique de l'UpM.